Balaruc-les-Bains
Balaruc-le-Vieux
Bouzigues
Frontignan
Gigean
Loupian
Marseillan
Mèze
Mireval
Montbazin
Poussan
Sète
Vic-la-Gardiole
Villeveyrac

SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Sète agglopôle méditerranée
ARCHIPEL DE THAU

Directeur de la publication : François Commeinhes
Rédaction : Service Communication
Crédits photo : Service communication, Claude Cruells, Go Production, Adobe Stock
Tirage : 400 exemplaires
Design graphique et maquette : Studio Asensò
© Juillet 2018

Sète agglopôle méditerranée
4, avenue d'Aigues BP 600
34110 Frontignan Cedex
Tél. 04 67 46 47 48

www.agglopole.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Balaruc-les-Bains
Balaruc-le-Vieux

Frontignan

Gigean

Vic-la-Gardiole

Mireval

"Là où la volonté est grande, les difficultés diminuent"

écrivait Machiavel.

ÉDITO

De la volonté, les élus et les agents n'en ont pas manqué, durant cette année 2017 qui s'acheva par le rapprochement entre la CCNBT et Thau agglo. Car oui, il fallait une volonté farouche, face à cette fusion imposée et précipitée, d'abord refusée par la quasi totalité des conseils municipaux, mais rapidement engagée comme un défi à relever au service de nos concitoyens.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que ce challenge a été relevé avec la naissance de Sète agglopôle méditerranée.

D'abord sur le plan financier : le compte administratif 2017 a démontré la bonne santé de notre communauté d'agglomération. Les efforts de mutualisation que nous avons entrepris ont vocation à concilier cohérence de l'action publique et économies de fonctionnement. Un chiffre parmi tant d'autres est éloquent : l'excédent global en section fonctionnement est de 27 225 174, 49 euros pour des dépenses de fonctionnement par habitant s'élevant à 464,37 euros (soit l'équivalent d'une agglomération comme Béziers Hérault Méditerranée). Les dépenses réelles de fonctionnement ont ainsi été réalisées pour 89,79 % du montant budgété.

Les dépenses d'investissement, elles, ont été réalisées à hauteur de 70,46 %, alors que, rappelons-le, le budget principal de cette année était issu de la fusion des deux intercommunalités. Malgré cela, ce taux d'exécution est équivalent, voire supérieur, aux intercommunalité du département.

Un signe de plus prouvant que Sète agglopôle méditerranée s'est bien ancrée au présent, avance et vogue vers un futur baigné de projets.

Plusieurs programmes d'envergure ont ainsi été menés de front, par exemple dans le domaine des transports publics : la mise en place progressive d'un transport en commun en site propre et d'une voie verte sur la RD2 ou la finalisation du projet de réalisation du pôle d'échanges multimodal afin de démarrer les travaux du secteur sud en 2018.

2017 a été aussi marquée par le sceau de la culture : la montée en puissance du futur conservatoire intercommunal, l'inauguration réussie de la médiathèque Malraux, la distinction au palmarès de la 1ère édition nationale du Trophée béton Pro de la médiathèque Montaigne à Frontignan, la création d'un service communautaire Patrimoine et Archéologie pour valoriser et mettre en synergie les sites remarquables de notre territoire, des festivals, des conférences et des visites à foison... Le cœur de Sète agglopôle méditerranée bat toujours et plus que jamais pour la culture.

Soucieuse de son développement économique, avec une politique touristique volontariste et un investissement fort en faveur du réaménagement des zones d'activités économiques, Sète agglopôle méditerranée est également garante de la cohésion sociale territoriale. Du contrat de ville en faveur des quartiers prioritaires à l'insertion économique et sociale et la création du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la radicalisation, il n'est pas pour nous de développement possible, s'il n'est pas partagé par toutes et tous. C'est dans ce sens également que nous avons pu lancer notre Conseil de développement, présidé avec passion et professionnalisme par M. Jean-Guy Majourel.

Aujourd'hui comme demain, nous œuvrons au rayonnement et à l'attractivité d'un territoire, Sète agglopôle méditerranée, dont nous pouvons être fiers.

François Commeinhes

Président de Sète agglopôle méditerranée,
Maire de Sète.

SOMMAIRE

5 Édito
6 Sommaire
8 Cartographie du territoire
10 L'espace communautaire et les compétences de l'agglopôle
12 Les élus et la démocratie communautaire
14 Trombinoscope des 50 élus du territoire

01 **LA GESTION DU TERRITOIRE**
16 Les finances
20 Les affaires juridiques
21 La commande publique
22 Les politiques contractuelles et de coopération
25 Les ressources humaines
27 L'informatique et télécommunications
28 La communication

02 **LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**
30 L'urbanisme opérationnel
33 L'urbanisme réglementaire
34 La cohésion sociale et la politique de la Ville
39 L'habitat
40 Le développement économique
42 Les équipements culturels
45 Le sport
46 L'Office de tourisme intercommunal

03 **LE CADRE DE VIE**
48 La mobilité et le développement durable
51 La gestion des déchets
52 Les assemblées et moyens généraux
53 Les achats

04 **LE CYCLE DE L'EAU**
54 L'assainissement
57 Les eaux pluviales
58 Les espaces naturels
60 La brigade de police territoriale

63 Infos pratiques

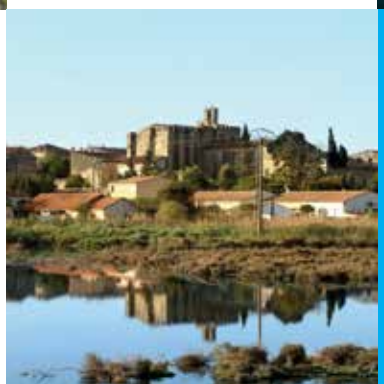

CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE

125 010
habitants

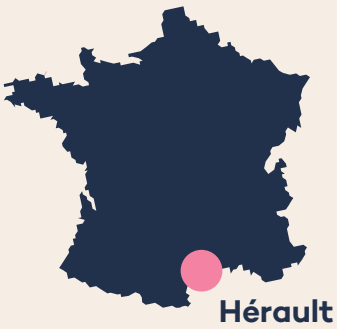

Villeveyrac
3 768 habitants

Loupian
2 154 habitants

Mèze
11 196 habitants

ÉTANG DE THAU

Marseillan
7 790 habitants

Sète
44 136 habitants

Bouzigues
1 758 habitants

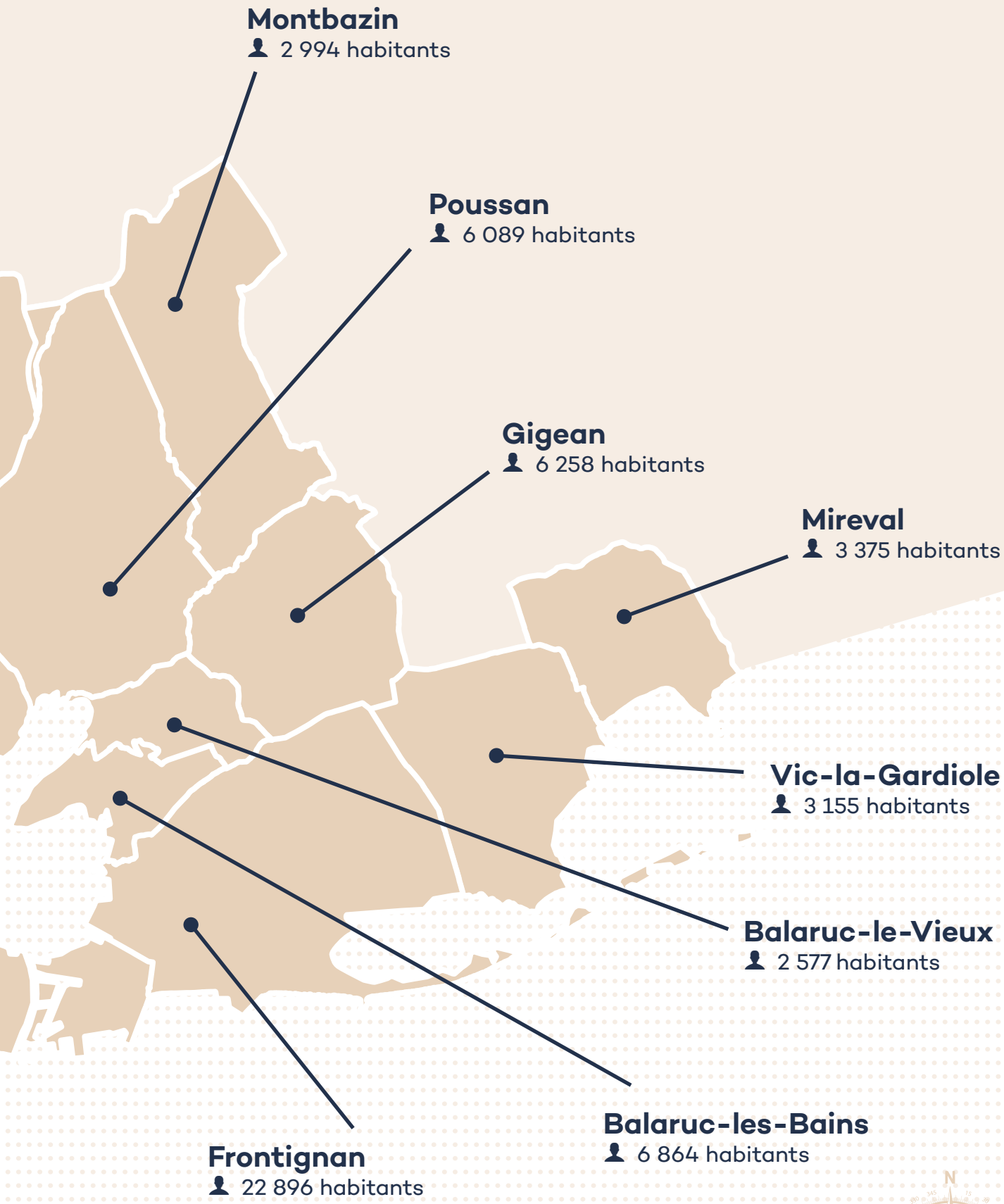
Montbazin
2 994 habitants
Poussan
6 089 habitants
Gigean
6 258 habitants
Mireval
3 375 habitants
Vic-la-Gardiole
3 155 habitants
Balaruc-le-Vieux
2 577 habitants
Balaruc-les-Bains
6 864 habitants
Frontignan
22 896 habitants
MER MÉDITERRANÉE
N
O
E
S

L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Une nouvelle agglopôle au service de 125 000 habitants

Sète agglopôle méditerranée, c'est un territoire qui s'est agrandi le 1er janvier 2017 avec la fusion naturelle de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau (CABT) et de la Communauté de communes du Nord Bassin de Thau (CCNBT).

La nouvelle grande agglo est aujourd'hui au service de 125 000 habitants. Elle compte 600 agents à leur service. Elle possède nombreuses compétences : collecte et gestion des déchets, mobilité (bus et navettes maritimes), assainissement, habitat, aménagement du territoire, cohésion sociale et politique de la ville, espaces naturels, brigade territoriale, établissements culturels (médiathèques, conservatoire, théâtre), patrimoniaux (jardin antique, musées de l'étang et gallo-romain) et sportifs (piscines), office de tourisme intercommunal, développement économique, avec 50 zones d'activités, véritables supports de développement vers de nouvelles ouvertures économiques qui rendront notre territoire plus attractif encore pour les entreprises, etc.

Avec un territoire situé entre terre et mer, le territoire de Sète agglopôle méditerranée bénéficie d'un environnement et d'une qualité de vie exceptionnelle, mais surtout d'une diversité d'activités : pêche, conchyliculture, viticulture, thermalisme, culture, ainsi que des activités commerciales et industrielles du port de Sète Sud de France, qui renforcent la singularité économique de son territoire dans l'espace régional.

Pôle d'équilibre entre le Montpelliérain et le Biterois, le Pays de Thau dispose d'une grande capacité de développement. Il a été le premier territoire de l'Hérault à être désigné dès 2013 destination d'excellence avec l'obtention du label national « Vignobles et découvertes », valorisant son savoir-faire en matière d'œnotourisme. Les Thermes de Balaruc-les-Bains ont pour leur part décroché la 1ère place de station thermale de France en 2015, avec 46 000 curistes annuels. Et Sète demeure le 1er port de pêche français, ainsi que le 1er port de commerce et de croisière de Méditerranée. Sur ce territoire qui séduit, notamment pour sa culture et son art de vivre spécifiques, 1,5 million de touristes viennent chaque année découvrir un patrimoine naturel, culturel, historique et gastronomique singuliers.

Et l'attractivité du territoire de Thau se renforçant toujours plus, un partenariat a été créé avec l'aéroport de Béziers Cap d'Agde pour inviter leurs 250 000 passagers à venir découvrir les richesses de notre terroir.

LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOPÔLE

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

✓ Actions de développement économique ;
✓ Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
✓ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
✓ Promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme.

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

✓ Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;
✓ Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ;
✓ Organisation de la mobilité.

L'ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

✓ Programme local de l'habitat ;
✓ Politique du logement d'intérêt communautaire;
✓ Actions et aides financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
✓ Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;
✓ Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
✓ Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

LA POLITIQUE DE LA VILLE

✓ Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du Contrat de ville ;
✓ Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;
✓ Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

✓ Aménagement, entretien et gestion des Aires d'accueil.

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILES

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

L'ASSAINISSEMENT

LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

✓ Lutte contre la pollution de l'air ;
✓ Lutte contre les nuisances sonores ;
✓ Soutien aux actions de maîtrise de la demande de l'énergie.

LA CONSTRUCTION, L'AMÉNAGEMENT, L'ENTRETIEN ET LA GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Les équipements culturels sont :
✓ le théâtre Molière, à Sète ;
✓ la salle « la Passerelle » (MJC), à Sète ;
✓ les médiathèques Mitterrand et Malraux, à Sète ; la médiathèque Montaigne, à Frontignan ; la Fabrique, à Marseillan et la bibliothèque de Balaruc-les-Bains ;
✓ le Jardin antique méditerranéen, à Balaruc-les-Bains ;
✓ le musée-Villa gallo-romaine, à Loupian ;
✓ le musée ethnographique de l'étang de Thau, à Mèze ;
✓ les piscines Fonquerne, à Sète et Di Stefano, à Frontignan
✓ le Conservatoire à rayonnement intercommunal, à Sète et Frontignan.

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

✓ L'élimination des déchets industriels banals inertes notamment conchylicoles (dans le cadre de conventions) ;
✓ La protection, l'entretien et la mise en valeur des espaces naturels protégés et remarquables ;
✓ La mise en place et la gestion d'un service d'enlèvement et gardiennage des véhicules ;
✓ La mise en place et la gestion d'un service de garde des animaux dangereux ou errants ;
✓ L'animation et les études d'intérêt général pour la mise en œuvre des plans d'actions du Schéma d'aménagement et des gestion des eaux (SAGE) ;
✓ L'étude, la gestion et les travaux nécessaires à la protection de la nappe astienne ;
✓ L'aménagement du Pôle d'échange multimodal de Sète ;
✓ L'installation, la maintenance et l'entretien des abris voyageurs affectés au service public de transports urbains ;
✓ L'enseignement de la musique et de l'art dramatique dans les équipements d'intérêt communautaire ;
✓ La création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de recharges pour véhicule électrique (IRVE) sur le territoire de la communauté d'agglomération.

LES ÉLUS ET LA DÉMOCRATIE COMMUNAUTAIRE

Le fonctionnement politique de Sète agglopôle méditerranée repose sur deux organes délibérants (le Conseil communautaire et le Bureau) et sur un organe exécutif (le Président et les Vice-présidents).
Les Commissions jouent un rôle consultatif et participent aux travaux préparatoires des décisions.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE : 50 ÉLUS

Il délibère sur les décisions liées aux grands enjeux de la politique communautaire. Il élit le Président et les Vice-présidents.

LE BUREAU

Cet organe délibérant restreint décide des affaires courantes par délégation du Conseil communautaire.

LE PRÉSIDENT

Il préside le Conseil et le Bureau. Il prépare et exécute les décisions du Conseil, dirige les services administratifs, nomme le personnel par arrêté et représente l'agglopôle dans la vie civile.

LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS

Elle procède à l'ouverture des candidatures. Elle établit un rapport présentant la liste des entreprises, puis elle examine les offres.

LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

La CAO est l'organe de décision en matière de marchés publics au sein de l'agglopôle. Elle ouvre les offres et attribue les marchés. Le choix est ensuite entériné par le Bureau ou le Conseil Communautaire.

✓ Composition : Le Président ou son représentant, 5 membres titulaires, 5 membres suppléants.

✓ Membres à voix consultatives : Comptable public, représentant de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, un représentant du service compétent, éventuellement des personnes compétentes invitées par le Président.

LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Les commissions sont composées de conseillers communautaires et municipaux et présidées par un vice-président. Définies autour des compétences de Sète agglopôle méditerranée, les commissions sont chargées de préparer et débattre des projets et dossiers qui relèvent de leur compétence. Ces dossiers sont ensuite soumis au Conseil ou au Bureau communautaire pour décision. Lieux de débats et de propositions, les commissions ont un rôle consultatif.

LES ORGANES DE CONCERTATION ET D'INFORMATION DES CITOYENS

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Elle est composée de 20 membres dont le Président ou son représentant, de 16 élus du Conseil communautaire (8 titulaires et 8 suppléants) et de 4 membres désignés et représentatifs d'associations locales d'usagers. Elle examine le rapport produit annuellement par les délégataires de services publics ainsi que les rapports sur le prix et la qualité des services publics délégués. Elle est consultée pour avis sur tout projet de délégation de service public ou tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE (CLIS)

C'est une instance de concertation qui assure l'information du public relative aux effets des activités de l'Usine de Valorisation Énergétique sur la santé et l'environnement, en favorisant le dialogue entre la population (représentée par ses élus et des membres d'associations), l'administration et l'exploitant du site.

Le conseil communautaire de l'agglopôle compte

50 élus du territoire

Le conseil communautaire délibère sur les décisions liées aux grands enjeux de la politique communautaire.

TROMBINOSCOPE DES 50 ÉLUS DU TERRITOIRE

P Président

VP Vice-Président(e)

Conseiller communautaire au titre d'opposition municipale

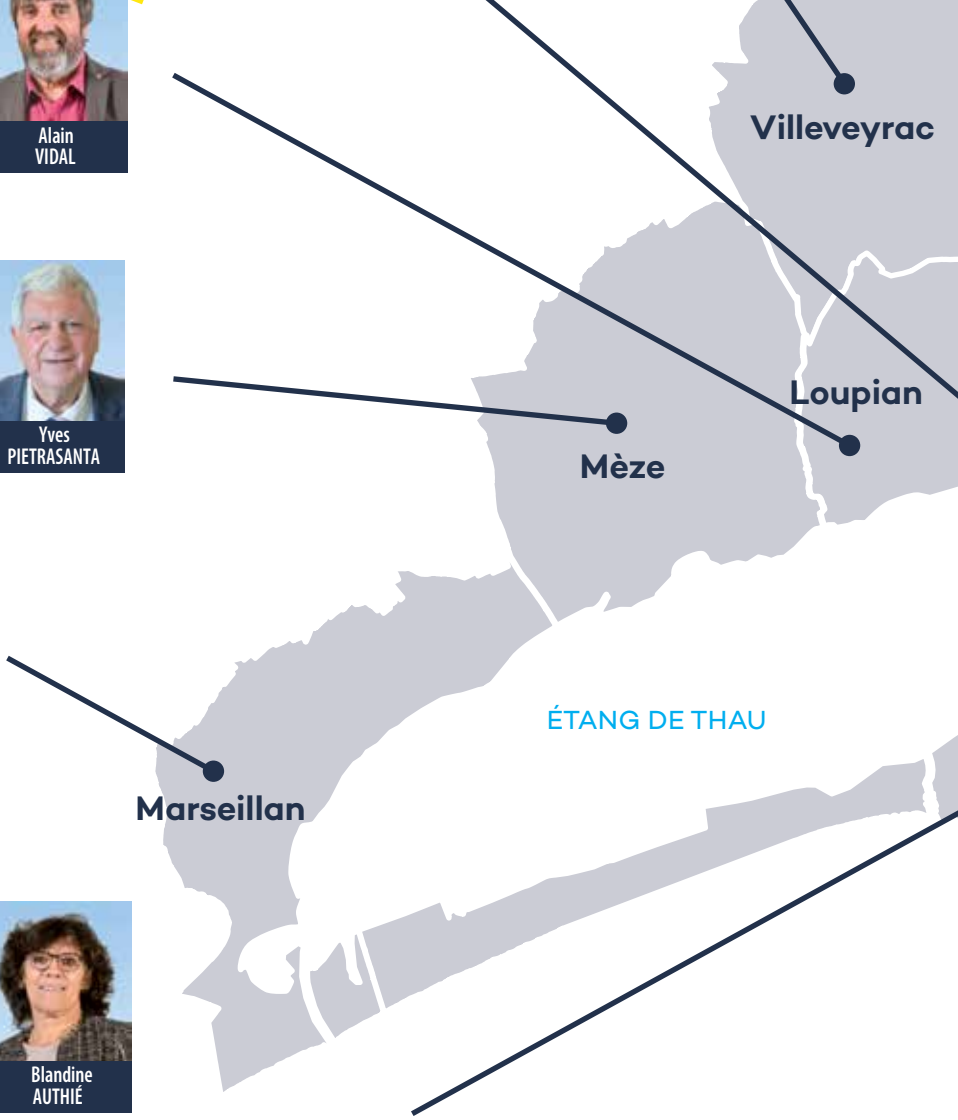

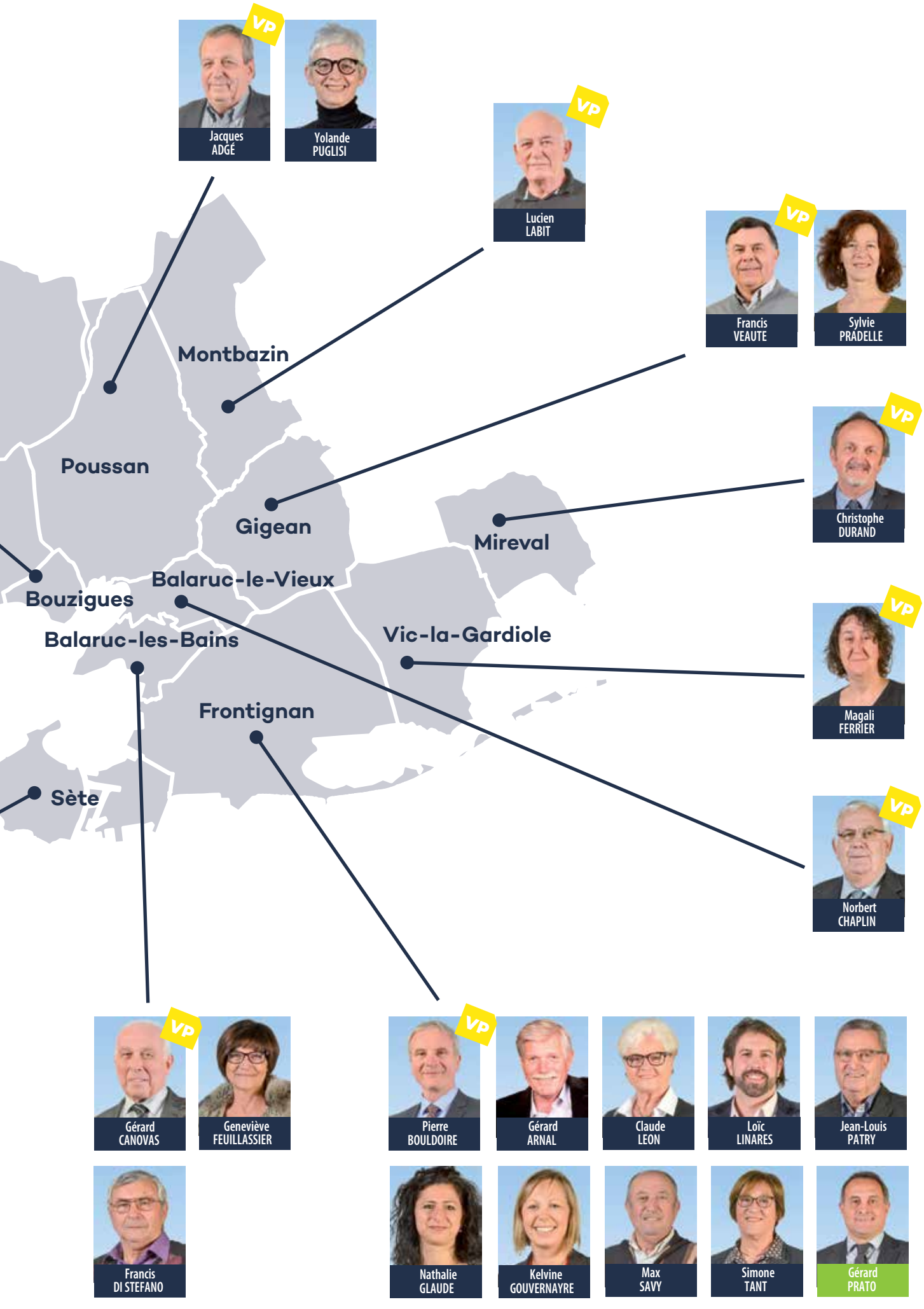
VP
Jacques ADGÉ
Yolande PUGLISI
Lucien LABIT
Francis VEAUTE
Sylvie PRADELLE
Montbazin
Poussan
Gigean
Mireval
Christophe DURAND
Bouzigues
Balaruc-le-Vieux
Balaruc-les-Bains
Vic-la-Gardiole
Magali FERRIER
Frontignan
Sète
Norbert CHAPLIN
Gérard CANOVAS
Geneviève FEUILLASSIER
Pierre BOULDOIRE
Gérard ARNAL
Claude LEON
Loïc LINARES
Jean-Louis PATRY
Francis DI STEFANO
Nathalie GLAUDE
Kelvine GOUVERNAYRE
Max SAVY
Simone TANT
Gérard PRATO

01

LA GESTION DU TERRITOIRE

LES FINANCES

Le budget communautaire permet la mise en œuvre des compétences transférées par les communes à Sète agglopôle méditerranée.

Le budget 2017 de l'agglopôle est composé d'un budget principal, de plusieurs budgets annexes : Assainissement, Transports, Zones d'Activités Économiques, SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), d'un budget à autonomie financière pour la Valorisation des Déchets Professionnels, Collecte et traitement des déchets, Musée, Immeuble de Rapports, Photovoltaïque, Tourisme et Fouilles Archéologiques.

Le Compte Administratif retrace l'exécution budgétaire de l'année 2017 :

	Réalisation de l'année		Résultats cumulés (en K€)
	Dépenses	Recettes	
Budget principal	106 232	115 401	9 169
Budget transports	13 765	13 818	53
Budget ZAE l'Embosque	6	27	21
Budget ZAE	3 220	3 220	0
Budget Assainissement	14 359	21 663	7 304
Budget SPANC	122	132	10
Budget Valorisation des déchets professionnels	1979	2 208	229
Budget Déchets	6 695	9 097	2 402
Budget Musée	677	637	- 40
Budget Immeuble de Rapport	221	267	46
Budget Photovoltaïque	44	185	141
Budget Tourisme	358	376	18
Budget Fouilles archéologiques	208	127	- 81
TOTAL	**147 886**	**167 158**	**19 272**

Les produits encaissés sur la fiscalité directe se sont élevés globalement à

67,75 millions d'euros

Les diverses contributions payées par les ménages représentent 48,36 M€, soit 20,96 M€ pour la Taxe d'habitation et 27,40 M€ pour les Taxes foncières.

LES RECETTES

Pour développer la politique communautaire, Sète agglopôle méditerranée dispose notamment des ressources financières suivantes :

LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Les produits encaissés par Sète agglopôle méditerranée sur la fiscalité directe se sont élevés globalement à 67,75 M€. Les diverses contributions payées par les ménages représentent 48,36 M€, respectivement 20,96 M€ pour la Taxe d'habitation et 27,40 M€ pour les Taxes foncières (dont 26,73 M€ pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)). Les contributions acquittées par les entreprises s'élèvent à 19,39 M€, soit 13,19 M€ au titre de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), 1,47 M€ pour la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM), et 4,73 M€ pour l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER).

LES PRODUITS DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Ils sont constitués essentiellement par la redevance d'assainissement, la prime d'épuration et la participation forfaitaire pour l'assainissement collectif. Le produit s'est élevé à 7,89 M€ en 2017.

LES DOTATIONS VERSÉES PAR L'ÉTAT

Les principaux concours de l'État se traduisent :

✔ Par le versement d'une Dotation d'Intercommunalité calculée notamment en fonction de l'intégration fiscale du groupement et de son potentiel financier. Du fait de la contribution à la résorption du déficit public de l'État, prélevée sur cette dotation, cette recette a diminué de 2,23 M€ entre 2013 et 2017, pour passer de 5,15 M€ en 2013 à 2,92 M€ en 2017 (compte tenu de la fusion), soit 23,43 €/habitant.

✔ Par le versement d'une Dotation de Compensation qui correspond à l'ancienne compensation "part salaires" qui s'élève pour 2017 à 5,60 M€, celle-ci était de 5,48 M€ en 2013 soit une augmentation de 0,12 M€.

LE VERSEMENT TRANSPORT

Cette contribution constitue la participation des employeurs, de plus de 11 salariés, au financement des transports en commun. Son produit s'est élevé à 3,5 M€ en 2017 pour Sète agglopôle méditerranée et a permis de financer 27,3 % du coût du service transport.

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Cette taxe est destinée à financer les dépenses de collecte et de traitement des déchets ménagers, engagés par l'agglopôle dans le cadre de cette compétence. En 2017, le produit de cette taxe s'est élevé à 26,73 M€. Le dispositif fiscal lié à la gestion des déchets ménagers a été complété depuis 2012 par l'instauration d'une redevance spéciale, perçue auprès des professionnels, pour un produit de 0,94 M€ en 2017.

RÉSULTATS D'EXÉCUTION

Compte Administratif consolidé 2017 (hors budgets des Zones d'activités), voir les tableaux ci-contre.

QUELQUES DONNÉES QUANTITATIVES

✔ 131 délibérations et 43 décisions ont été présentées par le service des Finances.

✔ 366 décisions, 130 délibérations du Bureau communautaire et 350 délibérations du Conseils communautaires ont été soumises à la validation du service des Finances.

✔ 13 Budgets Primitifs ont été préparés, ainsi que 13 Budgets Supplémentaires, 10 Décisions Modificatives et 13 Comptes Administratifs pour Sète agglopôle méditerranée.

✔ 7 Budgets Primitifs ont été préparés, ainsi que 7 Budgets Supplémentaires, 7 Décisions Modificatives et 7 Comptes Administratifs pour la Ville de Sète.

✔ 11 372 mandats et 2 707 titres ont été saisis pour Sète agglopôle méditerranée.

✔ 14 428 mandats et 1 534 titres.

Section de fonctionnement	
Dépenses réelles	65 676 M€
Recettes réelles	117 329 M€
Résultat de clôture 2017	51 653 M€

Section d'investissement	
Dépenses réelles	32 233 M€
Recettes réelles	9 136 M€
Résultat de clôture 2017	- 23 097 M€

FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles en 2017

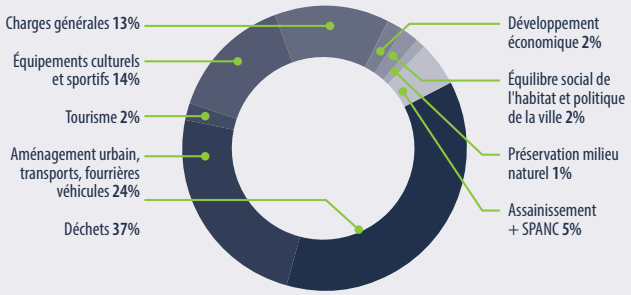

Recettes réelles en 2017

INVESTISSEMENT

Dépenses réelles en 2017

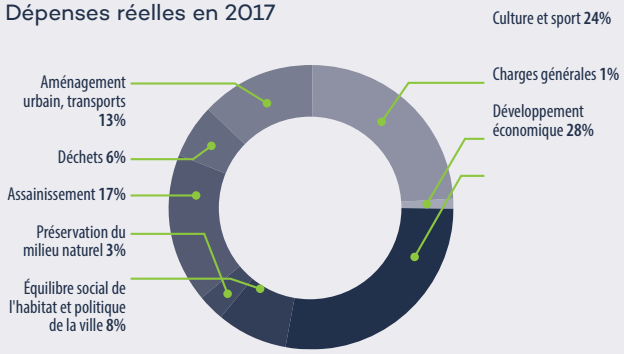

Recettes réelles en 2017

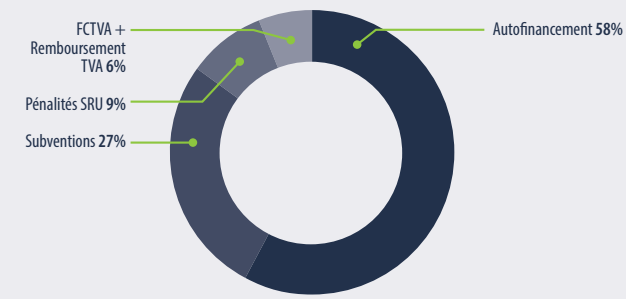

LA GESTION DU TERRITOIRE

État des crédits engagés dans les communes par le groupement en 2017

Depuis 2010 les Communautés doivent présenter avec le rapport d'activités un état des crédits engagés dans les communes par le groupement. Le tableau situé sur ci-contre précise la répartition des enveloppes financières engagées par Sète agglopôle méditerranée, dans chacune de ses compétences, au profit de ses communes membres.

INDICATEURS FINANCIERS

Budget M14 Principal

Situation financière CA 2017	
Épargne brute structurelle	13 438 533
Épargne brute avec reprise des résultats N -1	23 025 297
Remboursement du Capital de la dette	1 001 427
Épargne nette structurelle	12 437 106
Encours de la dette	14 020 237
Ratio de désendettement	1,0
Inférieur à 12 ans (seuil d'alerte)	OUI

Budget M49 Assainissement

Situation financière CA 2017	
Épargne brute structurelle	4 946 205
Épargne brute avec reprise des résultats N -1	12 966 953
Remboursement du Capital de la dette	749 141
Épargne nette structurelle	4 197 064
Encours de la dette	9 702 091
Ratio de désendettement	2,0
Inférieur à 12 ans (seuil d'alerte)	OUI

Budget M43 Transport

Situation financière CA 2017	
Épargne brute structurelle	- 771 664
Épargne brute avec reprise des résultats N -1	2 062 471
Remboursement du Capital de la dette	157 824
Épargne nette structurelle	- 929 488
Encours de la dette	2 059 287
Ratio de désendettement	- 2,7
Inférieur à 12 ans (seuil d'alerte)	OUI

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Répartition par commune

Compétences de l'agglopôle Fonctionnement et investissement par commune	BALARUC-LES-BAINS	BALARUC-LE-VIEUX	BOUZIGUES
ATTRIBUT DE COMPENSATION	1 214 683	745 609	47 400
ENVIRONNEMENT ESPACE NATUREL			
Lidos			
Développement durable	3 579	1 364	
Fourrière animale	14 733	5 615	805
Actions éducatives	8 714	3 321	
Gestion espaces naturels	73 982	28 195	
POLITIQUE DE LA VILLE ET ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT			
Programme d'Intérêt Général (PIG)	45 502	7 098	
Opération Programée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) / Aide à la production de logements			
Aire d'accueil des gens du voyage			
Action en faveur des jeunes et des personnes en difficulté			
Subventions d'équipement	341 060		
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE			
Transports	783 764	283 137	27 643
Fourrières véhicules	1 855	1 605	
Études d'aménagement	3 296		
Subventions d'équipement	1 257	3 763	1 741
ÉQUIPEMENT CULTURELS ET SPORTIFS			
Salle la Passerelle			
Théâtre Molière			
Médiathèque F. Mitterand			
Médiathèque A. Malraux			
Médiathèque Montaigne			
Médiathèque La Fabrique			
Médiathèque Balaruc-les-Bains	235 126		
Jardin Antique Méditerranéen	419 853		
Musée de l'Étang			182 337
Musée Villa Loupian			
Conservatoire			
Piscine Fonquerne			
Piscine Di Stefano			
DÉCHETS MÉNAGERS			
Collecte et traitement de déchets ménagers	1 363 408	519 611	280 928
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE			
Études et travaux ZAE	62 385	22 906	13 433
Aides au commerce FISAC	49 522	18 873	12 462
Aides au tourisme		21 331	14 084
ASSAINISSEMENT	356 584	9 446	1 959
TOTAL GÉNÉRAL	**4 979 304**	**1 671 875**	**682 792**

FRONTIGNAN	GIGEAN	LOUPIAN	MARSEILLAN	MÈZE	MIREVAL	MONTBAZIN	POUSSAN	SÈTE	VIC-LA-GARDIOLE	VILLEVEYRAC	TOTAL
3 041273	465 279	91 584	612 997	902 333	291 379	39 000	551 000	6 358 571	140 145	104 000	**14 605 253**
397 224								334 326			**731 550**
11 897	3 343		4 079		1 748			22 790	1 695		**5 0496**
48 969	13 761	1 010	16 791	5 390	7 196	1 401	2 817	93 805	6 976	1 765	**221 035**
28 963	8 139		9 931		4 256			55 482	4 126		**122 932**
245 897	299 648		104 999		36 132			471 039	61 424		**1 321 316**
114 348	31 854		118 507	14 261	36 376	6 000		162 261	34 989		**571 196**
								540 477			**540 477**
205 929			201 758	368 760							**776 447**
Les éléments sont fournis par le service Politique de la Ville											
214 000	232 048		78 750					594 698			**1 460 556**
2 661 524	694 524	34 650	913 659	184 987	362 841	48 087	96 687	5 479 846	351 780	60 561	**11 983 420**
13 676	3 232	570	6 239		380			38 545	2 535		**68 638**
1 187								33 319			**37 802**
10 562	5 542	3 574	5 885	1 600	3 910	800	6 255	15 749	3 736	3 814	**68 187**
								32 956			**32 956**
								1 725 560			**1 725 560**
								1 462 949			**1 462 949**
								1 433 604			**1 433 604**
1 210 507											**1 210 507**
			183 766								**183 766**
											235 126
											419 853
											182 337
		376 013									**376 013**
								6 566 500			**6 566 500**
								3 227 785			**3 227 785**
458 443											**458 443**
4 531 624	1 273 456	477 486	1 553 859	2 549 167	665 883	662 646	1 332 364	8 680 753	645 584	834 550	**25 471 317**
219 083	408 448		631 557	66 092	33 443	62 273	55 263	534 462	26 217	33 363	**2 168 925**
164 598	46 255	15 621	56 439	83 394	24 186	21 678	43 587	315 303	23 449	27 302	**902 670**
	52 277	17 655		94 253	27 336	24 501	49 263		26 502	30 917	**358 118**
575 199	93 509	43 680	3 088 142	376 441	7 058	11 548	98 482	1 531 699	408 856	83 920	**6 686 522**
14 154 633	**3 631 315**	**1 061 841**	**7 587 359**	**4 646 678**	**1 502 124**	**877 934**	**2 235 718**	**39 712 479**	**1 738 015**	**1 180 191**	**85 662 257**

LES AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSURANCES

900
actes examinés

Depuis le passage de 8 à 14 communes, l'agglopôle compte 125 000 habitants.

Le 1er mai 2017, a été mise en place une nouvelle organisation permettant de mieux répondre aux besoins de Sète agglopôle méditerranée devenue, la deuxième structure intercommunale du département.

Seule l'ex Thau agglo, disposait en interne d'une expertise juridique dédiée au sein du service « Affaires juridiques-Administration générale ».

En passant de 8 à 14 communes soit de 93 000 à 125 000 habitants, il était devenu indispensable de mettre en place un service entièrement dédié à l'assistance juridique des services et élus de l'agglopôle.

Ainsi, est né du Service « Affaires juridiques – Administration générale », le service « Affaires juridiques – Assurances ». Il constitue un outil d'analyse, de conseils, de veille et d'assistance juridique des services et des élus. Il intervient auprès de tous les services, dans l'accompagnement de la réalisation des projets de l'agglopôle et dans la mise en place et le suivi des montages contractuels complexes.

À ce titre, le service a porté ou contribué à la réalisation de plusieurs projets dont notamment :

L'harmonisation de l'exercice de certaines compétences sur le territoire des 2 anciens EPCI fusionnés afin de permette leur mise en œuvre sur tout le territoire :

✓ Concernant les compétences optionnelles : assainissement, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, construction, aménagement, entretien et gestion d'équipement culturels et sportifs d'intérêt communautaire, création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

✓ Concernant les compétences supplémentaires : diagnostics et fouilles archéologiques préventives, création entretien et exploitation des infrastructures de recharges pour véhicules électriques.

La prise de nouvelles compétences :

✓ Actions nouvelles au titre de l'enseignement supérieur et de la recherche, afin de participer à la définition des orientations en matière d'enseignement supérieur et de recherche, en particulier au niveau des contrats de plan, pour susciter l'interface recherche-entreprise, en relation avec l'Université et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et pour réaliser la construction, par maîtrise d'ouvrage déléguée, de bâtiments universitaires, et pour mettre à disposition des moyens définis avec les différents partenaires.

Soutien aux structures d'insertion économique et sociale et gestion du dispositif « atelier de pédagogie personnalisée ».

✓ Extension de la Piscine Fonquerne : obtention de la maîtrise foncière.

Le service s'est également fortement mobilisé en début d'année pour assurer la sécurité juridique du renouvellement des instances.
C'est aussi la rédaction de **48 notes d'analyses juridiques** et l'examen de plus de 900 actes (délibérations, décisions, contrats, conventions, règlements, actes notariés, PV de mise à disposition etc....). Par ailleurs, le service assure le suivi et la gestion des contentieux.

GESTION DES ASSURANCES ET SINISTRES

Enfin, le service Affaires juridiques gère l'ensemble des contrats d'assurance de la collectivité à savoir :

✓ Le risque automobile,

✓ La responsabilité civile (RC),

✓ Le dommage aux biens (DAB),

✓ La protection juridique des agents.

Il procède à la déclaration et la gestion des sinistres, et assure le suivi des expertises.

L'année 2017 a été marquée par la nécessité de mener un diagnostic de la couverture assurantielle de l'EPCI fusionné et la relance des marchés Assurances couvrant l'ensemble du nouveau périmètre. Par ailleurs a également été souscrite une assurance dommage ouvrage pour la réalisation du Conservatoire à rayonnement intercommunal de Sète.

LA COMMANDE PUBLIQUE

La Commande Publique Mutualisée, en charge depuis le 1er janvier 2016 des communes de Sète, Marseillan, Vic-la-Gardiole et Balaruc-le-Vieux a vu son activité à nouveau augmenter en 2017 suite à la fusion avec la CCNBT.

Afin de disposer d'une situation d'activité la plus précise possible, une répartition de la charge de travail par entité est désormais proposée :

Répartition du nombre de contrats par procédure et par entité

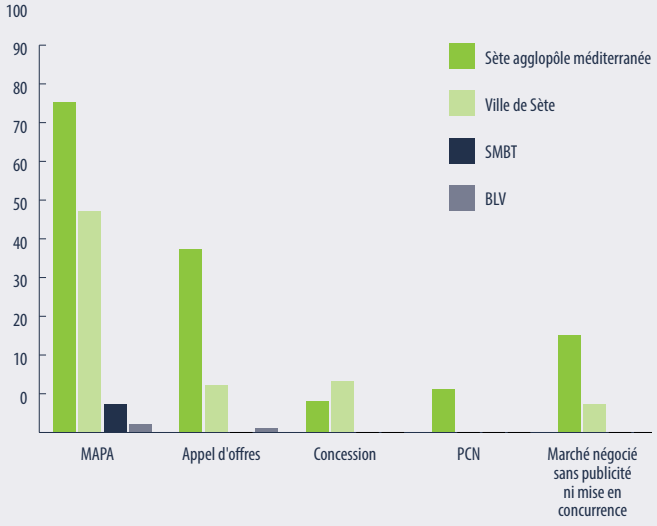

Répartition financière par entité et par procédure (M€)

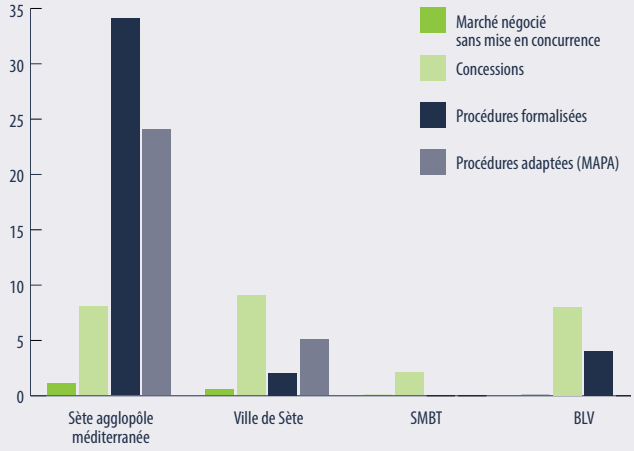

Répartition du nombre de contrat par service pour la ville de Sète

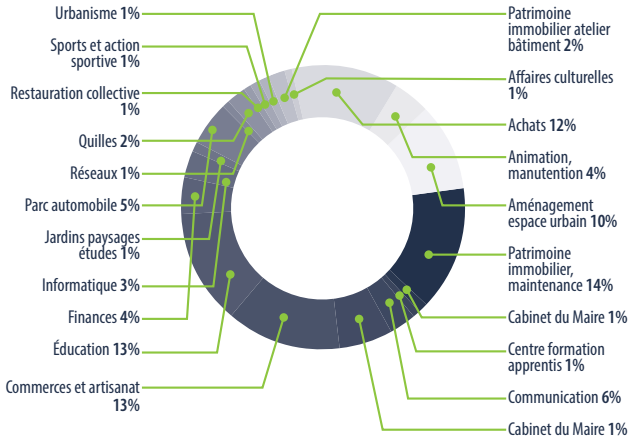

Répartition du nombre de contrat par service pour l'agglopôle

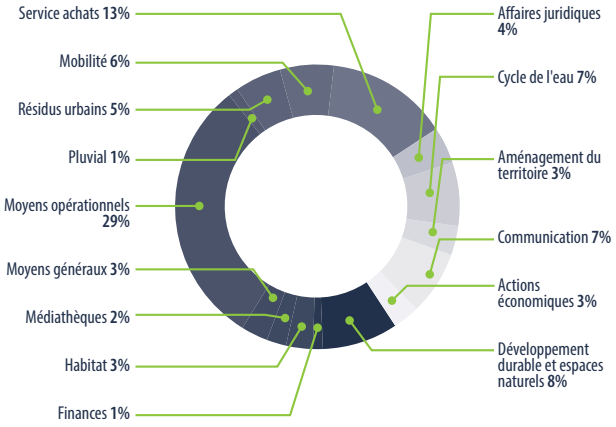

ACTIVITÉS NOTABLES DE L'AGGLOPÔLE EN 2017

✔ Concession du service public de l'assainissement collectif de la station d'épuration des Eaux Blanches, de la station d'épuration de Frontignan-Plage et de leurs bassins de collecte.

✔ Maitrise d'œuvre pour la réalisation d'une médiathèque intercommunale sur la commune de Balaruc-les-Bains.

✔ Mission de Maitrise d'œuvre en vue de la réalisation d'un TCSP au droit de la RD2 entre Balaruc-le-Vieux et le PEM de Sète.

ACTIONS NOTABLES EN 2017

✔ Actions en faveur d'un **meilleur accès à la commande publique :**

- Depuis la page d'accueil du site internet www.agglopole.fr, création d'un accès direct avec la rubrique « marchés publics » à l'ensemble des consultations.
- Mise en place du dispositif MPS : candidater avec son seul numéro SIRET.
- Nouvelle plateforme de dématérialisation AWS-Achat pour un échange plus fluide et sécurisé avec les entreprises.
- Changement des supports de publicité pour une meilleure visibilité :
  › la publication des avis de publicité des consultations d'un montant compris entre 90 000 €HT et les seuils européens (221 000 €HT en Fournitures Courantes et Services, 5 548 000 €HT en Travaux) sur France Marchés, Midi Libre on line + version papier sur l'Hérault.
  › la publication des avis de publicité des consultations d'un montant inférieur à 90 000 € HT sur MapaOnline.

✔ Systématisation de **la clause sociale :**

- Intégration des éléments relatifs à la clause sociale dans la fiche de présentation.
- Participation au comité d'anticipation de la clause sociale.

✔ **Dématérialisation.**

LES POLITIQUES CONTRACTUELLES ET DE COOPÉRATION

En matière de politiques contractuelles et de coopération, Sète agglopôle méditerranée participe à différentes instances de coopération territoriale, conformément au nouveau cadre de l'action publique et à une nouvelle coordination territoriale. Deux nouvelles instances ont été lancées en 2016 auxquelles participe désormais l'agglomération : la Conférence territoriale de l'action publique (CTAP) et la Coopération territoriale avec la Métropole Montpellier Méditerranée au titre de l'Accord-cadre.

Quant à la CTAP sous l'égide de la Région permettant d'aborder tous les sujets transversaux intéressants l'ensemble des collectivités, l'agglopôle a apporté ses contributions dans le cadre de l'élaboration de plusieurs schémas régionaux : contribution au Schéma régional Tourisme ainsi qu'une contribution au Schéma accessibilité pour un vote en CTAP en juin 2017. En mars 2017, a été lancée l'élaboration du Schéma régional Culture et Patrimoine auquel participe l'agglopôle en se rendant à la première séance plénière à Carcassonne le 29 mars 2017.

En plus des contributions, l'agglopôle participe aussi à des instances régionales plus thématiques telles que l'Assemblée des Territoires et le Parlement de la Mer. En ce qui concerne « l'Assemblée des Territoires » composée de 158 membres élus, l'agglopôle a désigné deux représentants en Bureau communautaire en février 2017 ayant assisté à la première plénière en mars 2017. De la même façon, l'agglopôle a désigné en juin 2017 des représentants dans le cadre de l'instance régionale dénommée « Par-

lement de la Mer », composée de 168 membres représentant la communauté maritime pour partager les connaissances; faire émerger les projets, les besoins et les idées nouvelles, valoriser les innovations et les bonnes pratiques ; favoriser et organiser le dialogue, le débat et la compréhension mutuelle entre tous les acteurs de la mer ; coordonner les initiatives ; éclairer les décisions de la Région en articulation avec le Conseil économique, social et environnemental régional. Enfin, en lien avec la mise en œuvre de la nouvelle coordination territoriale, l'agglopôle a été invitée au lancement de l'élaboration du futur schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) qui a eu lieu en octobre, suivi des premiers ateliers territoriaux en décembre 2017 et occupera les territoires jusqu'en 2019. Près de 9,6 M€ de subventions sont en cours d'instruction dont 3,4 M€ portant sur des projets d'infrastructures d'assainissement pour réduire les rejets microbiologiques dans la Lagune de Thau, et 1,1 M€ pour la construction d'une médiathèque intercommunale à Balaruc-les-Bains.

Quant aux subventions, l'agglopôle sollicite des partenaires institutionnels pour ses projets d'investissements. En 2017, près de 1 692 190 € de subventions ont été obtenues, notamment 900 000 € sur le projet de la réhabilitation de la piscine intercommunale Raoul Fonquerne à Sète par le CNDS et 425 000 € pour le projet de réaménagement de la gare de Sète en Pôle d'Échange Multimodal par la Région.

Il convient de rappeler qu'en 2015, l'agglopôle s'était engagée comme chef de file en partenariat avec la Région sur des missions d'accompagnement de projets issus des quartiers prioritaires du territoire éligibles au fonds FEDER et ce, sur une enveloppe générale de 3 951 366 €. Ainsi, s'est tenu le deuxième Comité de pilotage en mai 2017. A eu lieu l'inauguration du projet de réhabilitation de la médiathèque André Malraux dans le Quartier Prioritaire de l'Ile de Thau, bénéficiant d'une subvention FEDER de 147 500 €. Le projet de réaménagement de la gare de Sète en Pôle d'Échange Multimodal et les travaux de la Phase 1 Parvis Sud a été déposé pour une demande de subvention FEDER de 2 781 000 €. De même le quatrième projet du plan d'actions, à savoir la revitalisation du centre commercial à l'Ile de Thau, a également fait l'objet d'un dépôt de demande de subvention au titre du FEDER de 161 699 €. L'agglopôle a participé le 18 mai 2017 à la Journée de l'Europe présentant les projets cofinancés par l'Europe et a publié un article sur l'Europe dans le journal mensuel de l'agglopôle dans l'édition du mois de septembre.

En ce qui concerne les subventions d'équipement versées par l'agglopôle aux communes membres, une nouvelle programmation financière pour la période 2017-2020 a été votée en novembre de 3 M€ pour répondre aux demandes de subventions des communes ex-CCNBT. Ainsi, deux programmations financières sont gérées d'ici 2020 jusqu'à la révision de ces dernières pour une programmation commune. Au cours de l'année 2017, près de 716 474 € été votés pour 9 projets présentés par les communes.

Parlement de la Mer

Il sera composé de 168 membres représentant la communauté maritime.

Une nouvelle programmation financière pour la période 2017-2020 a été votée de 3 M€ pour répondre aux demandes de subventions des communes.

LES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2017 a été placée sous le signe de la consolidation de l'organisation des services de l'agglopôle avec notamment l'adaptation de l'organisation des services et la constitution de nouvelles équipes suite à la fusion. L'année a été également marquée par une professionnalisation croissante des agents et une politique volontariste en matière de qualité de vie professionnelle de ses personnels.

596 agents après la fusion.

88% des agents exercent à 100%.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2017

LES PRINCIPAUX DOSSIERS

Fusion CABT/CCNBT, intégration des dossiers de personnel dans le logiciel (mise à jour), poursuite de la mise en œuvre du PPCR et reclassement des agents (CAT A/B/C) + RIFSEEP, élections des représentants du personnel et constitution des instances paritaires (premières CAP propres à SAM), adoption de règles communes à l'ensemble des agents de SAM, dématérialisation des entretiens professionnels et mise en place d'Eductours.

LA PRÉPARATION 2018

✓ Diagnostic et travail d'adaptation de l'organisation des services .

✓ Poursuite des transferts de compétences et de mutualisation (APP, ADS...).

✓ Mise en œuvre effective des règles communes à tous les agents.

CONSOLIDATION DE LA POLITIQUE D'ACTION SOCIALE

✓ Participation employeur mutuelle/prévoyance : réactualisation des montants au vue de l'évolution des grilles indiciaires.

✓ Poursuite de la démarche bien-être au travail : actions de formation pour les encadrants, développement des activités extra-professionnelles (anglais, chorale, sport).

✓ Aide à la mobilité des personnes (indemnité kilométrique vélo, remboursement transport en commun à 100%, prime à la mobilité pour accompagner les fusions, mise en place d'une navette inter-agglopôle).

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

✓ Qualité de vie au travail / management.

✓ Évaluation.

LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

En 2017 (après fusion) : 558 personnels permanents, auxquels s'ajoutent 38 agents non permanents soit au total 596 agents. 88% des agents exercent à 100%. 14% des agents sont de catégorie A, 20% de catégorie B et 66% de catégorie C. En 2017, 16 agents ont bénéficié d'une promotion interne et 56 d'avancement de grade.

Pyramide des âges

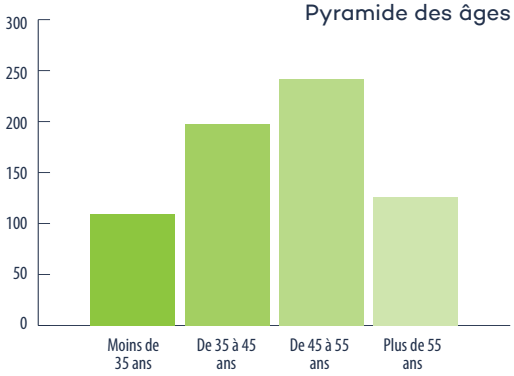

ACTION SOCIALE

L'agglopôle alloue à la collectivité un budget de 92 000 € pour le CNAS, 270 990 € pour les titres restaurant et 98 200 € pour la mutuelle/prévoyance), soit un total de 461 190 € (2% de la masse salariale.

PAYE DES AGENTS

En 2017, 4 commissions de Régime indemnitaire (visant à apprécier la manière de servir de chaque agent) ont eu lieu, visant à étudier les agents des 4 pôles : DGS, Cadre de Vie, Développement Territorial et Cycle de l'eau. Ce qui a donné lieu à 72 augmentations de régime indemnitaire. Le service doit faire face à une demande croissante sur les simulations de paies : plus de 50 simulations réalisées en 2017 (grades, temps partiels, avancement d'échelon, recrutements) et les validations de service (récupération de 10 dossiers en 2017 suite à fusion CCNBT).

LES ACTIONS EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les nouveaux membres au CHSCT ont été désignés. 3 réunions ont eu lieu, dont une réunion extraordinaire.

L'agglopôle dispose d'un pôle Santé Sécurité au Travail constitué d'une équipe de préventeurs : deux assistants de prévention et un conseiller de prévention. Ce pôle, de par les compétences complémentaires des membres qui le composent, a un rôle de conseil, d'assistance et d'expertise dans la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail sous la responsabilité de l'autorité territoriale. En étroite collaboration avec le médecin de prévention, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail et divers organismes de santé, les préventeurs œuvrent pour la mise en œuvre de mesures visant à garantir la santé et la sécurité des agents de l'agglopôle.

Pour les agents en situation de handicap ou de restrictions médicales, une intervention pluridisciplinaire réunit l'ensemble des acteurs concernés : le médecin de prévention, les préventeurs, les RH, l'ergonome SAMETH (si RQTH), les conseillers spécialisés, MDPH, FIPHFP, comité médical, CAP et CHSCT. En 2017 : 2 séances de la commission de maintien dans l'emploi, 12 visites et analyses de postes, 1 accompagnement SAMETH34 et 4 procédures de reconnaissance de travailleurs handicapés.

Un accompagnement individualisé de l'agent dans la recherche de solutions permettant d'éviter les solutions ultimes telles que le licenciement pour inaptitude physique ou la mise en retraite pour invalidité. En 2017 : 15 aménagements, adaptations de poste de travail et 3 reclassements. En matière d'accidents de service, de trajet ou de maladies professionnelles, 44 enquêtes post-accidentels et entretiens avec les agents et 43 rapports de reconnaissance d'imputabilité au service des accidents.

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

En matière de prévention de risques professionnels, le Centre de Tri Oïkos a bénéficié d'une analyse des niveaux d'expositions au bruit et aux poussières des agents et plan d'action – Étude sur le risque piqûres et gants adaptés. A été mise en place une démarche participative avec les opérateurs pour la dotation des EPI et vêtements de travail ; ainsi qu'une réorganisation de poste de travail pour la prévention des Troubles musculosquelettiques (TMS) et accompagnement individuel aux bons gestes et bonnes postures de travail.

Les nouveaux membres au CHSCT ont été désignés. 3 réunions ont eu lieu, dont une réunion extraordinaire. Les 10 membres représentant du personnel ont eu 5 journées de formation. 1 représentant de la collectivité aux missions du CHSCT. 1 compte-rendu de visite d'inspection.

40 agents ont été formés Sauveteurs Secouristes du Travail (SST), 39 agents recyclés SST, 4 agents formés à la conduite en sécurité d'engins de chantiers (CACES), 2 agents recyclés CACES, 25 agents formés à la conduite des véhicules poids lourds marchandises (FCO : Formation Continue Obligatoire), 2 agents recyclés formateur SST et 1 exercice d'évacuation a eu lieu (sécurité incendie).

LA FORMATION

Nombre de jours de formation par thème

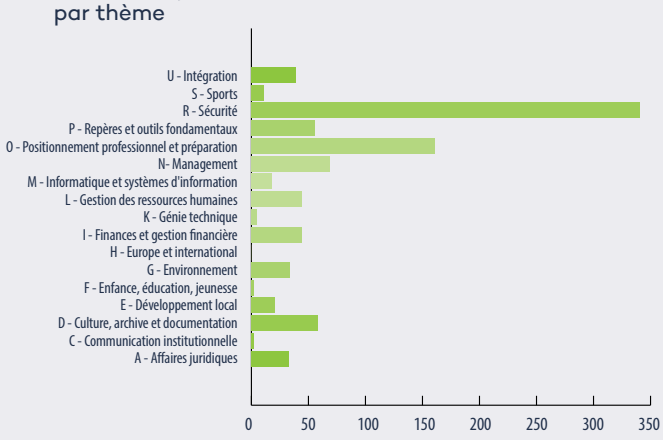

Jours de formation réalisés sur l'année

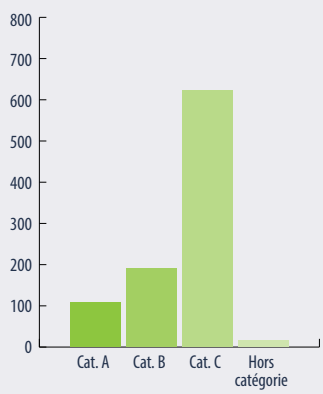

Type de formation suivie

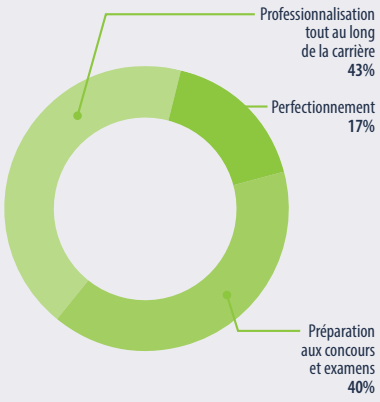

INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'année 2017 a apporté son lot de nouveaux équipements à intégrer pour le service mutualisé organisation, méthodes et NTIC de l'agglopôle.

La fusion entre la communauté d'agglomération du bassin de Thau et la communauté de communes du nord du bassin de Thau a nécessité un audit complet des systèmes d'information et une mise en réseau progressive des outils de communication. Les pratiques ont été uniformisées et le réseau intranet a été étendu à l'ensemble des sites du territoire. Les outils de reprographie ont aussi été standardisés (dans l'attente d'un nouveau groupement de commandes prévu pour 2019). En sus de leur ré-informatisation, le Jardin antique de Balaruc et la Villa romaine de Loupian ont été dotés de liaisons radio performantes qui autorisent désormais un accès confortable aux ressources en ligne.

En terme de téléphonie, les équipements ont subi de profondes transformations qui autorisent un plan de numérotation interne sur tout le territoire de la nouvelle agglomération ce qui permet la mutualisation de l'accueil téléphonique. La création de Sète agglopôle méditerranée a aussi nécessité de renommer l'ensemble des ressources informatiques en ligne afin qu'elles reflètent la nouvelle identité du territoire. La messagerie a dû être adaptée de la même façon.

En parallèle à ces profonds changements, s'est poursuivie la modernisation des outils et les pratiques existantes. Le guichet unique de la ville de Sète a subi une refonte profonde, tout comme l'application de gestion des puces, l'outil de subvention pour l'équipement de vélos/trottinettes électriques et les plannings des piscines et médiathèques. La dématérialisation des factures a été mise en œuvre et un parapheur électronique permet désormais la signature des actes à distance, ce qui permet d'accélérer grandement les délais de traitement d'un certain nombre d'opérations. Le portail Open data a été étoffé avec la publication de nouvelles données.

Deux nouvelles médiathèques ont rejoint l'agglopôle et ont vu leurs logiciels de gestion migrer vers la solution utilisée par le réseau : Balaruc-les-Bains et Marseillan. Cette dernière bénéficie aussi désormais d'un espace public numérique.

Les deux équipements offrent aujourd'hui des accès wifi aux usagers. Dans le même ordre d'idée, les offices de Tourisme de Vic-la-Gardiole et de Mèze ont été intégrés et ont fait l'objet d'une refonte complète de leur système d'information.

L'agglopôle de Sète a largement recours aux logiciels libres. Un jury composé de membres de l'Adullac et de professionnels du secteur, réunis à Paris en décembre pour le label des Territoires numériques libres, a récompensé l'agglopôle pour ses nombreuses initiatives autour de l'utilisation des logiciels libres en lui attribuant la récompense la plus élevée décernée à cette occasion. Pionnier en ce domaine, l'agglopôle réalise d'importantes économies d'argent public et favorise l'appropriation par les agents du service des outils digitaux.

EN QUELQUES CHIFFRES :

- ✓ 10 agents mutualisés assurant le bon fonctionnement des systèmes informatiques des communes de Sète, Marseillan, du syndicat mixte du bassin de Thau et de l'agglopôle,
- ✓ 900 postes informatiques
- ✓ Un réseau mêlant fibre optique et réseaux virtuels utilisé pour relier les bâtiments mais aussi le réseau de vidéo-surveillance,
- ✓ 8 autocommutateurs,
- ✓ 8 terra-octets de données classifiées et gérées au quotidien,
- ✓ 100 liaisons ADSL,
- ✓ 20 liaisons SDSL,
- ✓ 30 serveurs dans notre Cloud privé et 30 serveurs répartis au sein du territoire,
- ✓ un parc total de 250 téléphones mobiles et de 1500 téléphones fixes,
- ✓ + de 1 000 000 de courriels émis et reçus mensuellement.

1M
de courriels

10
agents
mutualisés assurent le bon fonctionnement des systèmes informatiques.

L'agglopôle a été recompensée pour ses nombreuses initiatives autour du logiciel libre, dont elle a largement recours.

COMMUNICATION

412 actualités
ont été publiées sur le site web.

Un nouveau logotype pour l'agglopôle.

Sète AGGLOPÔLE méditerranée
ARCHIPEL DE THAU

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

Suite à la fusion, l'année 2017 a été marquée par la création de la nouvelle identité visuelle de Sète agglopôle méditerranée, désormais parée d'un nouveau logo. La nouvelle signalétique a ainsi dû être déclinée sur tous les bâtiments et supports de l'agglopôle (réseau de bus, établissements culturels, patrimoniaux, sportifs, etc...).

Le site Internet de la nouvelle agglopôle a également été refondu, suite à la fusion des agglos.

ÉVÈNEMENTIEL

Cette année encore, une belle place a été accordée à l'événementiel afin de valoriser toujours et encore les produits de notre terroir. L'Oursinade en mars, les Estivales de Thau les jeudis soirs d'été (7 dates), la Fête des Vendanges de Montmartre en septembre, la Fête de l'anguille en octobre... les évènements agritouristiques organisés en 2017 ont permis de mettre cette fois encore en valeur les vins et les spécialités gastronomiques de notre territoire (huîtres, moules, tielles, etc...), avec toujours plus de public au rendez-vous ! En tout début d'année 2017, l'agglopôle a installé son premier Bureau d'élus et présenté son Pacte de Gouvernance. L'installation du nouveau Conseil de développement a également été valorisée (102 membres désormais au lieu de 86 avant la fusion).

EN QUELQUES CHIFFRES

- ✓ 85 communiqués envoyés à la presse.
- ✓ 406 500 internautes ont visité les sites Internet de l'agglo (236 000), de la mobilité (157 000) et de l'aménagement du territoire (13 500).
- ✓ 26 newsletters hebdomadaires ont été envoyées à 1 517 abonnés et 412 actualités mises en ligne.

Le service communication c'est aussi :
5 procédures de marché, 179 bons de commande et 197 factures.

PUBLICATIONS ET PRODUCTION

« Notre agglopôle », le magazine de l'agglo bimensuel de 32 pages, est désormais tiré à 71 000 exemplaires (55 000 auparavant) avec un territoire élargi, chacun des 6 numéros de l'année a été diffusé dans les boîtes à lettres des habitants des 14 communes du territoire. Le magazine est également numériquement accessible sur www.agglopole.fr.

Une réflexion a été lancée pour le magazine interne, afin de le repenser pour les 600 agents de l'agglopôle. La nouvelle maquette (12 pages au format A4, au lieu de 8 pages au format A5 auparavant) est parue début 2018.

Nombreux autres supports ont été mis à la disposition de tous les publics : programmes et supports divers pour les médiathèques et

En 2017, les événements festifs de l'agglo ont attiré environ 45 000 personnes : Oursinade 16 500, Estivales 20 000 et Anguille 8 500 personnes.

Le magazine de l'agglo bimensuel de 32 pages, est désormais tiré à 71 000 exemplaires (55 000 auparavant).

les différents établissements patrimoniaux de l'agglopôle (JAM, Musée Villa Loupian, Musée de l'étang), rapport d'activités annuel, rapport sur le développement durable, etc.

Tout au long de l'année, et suite à la fusion, le service Communication a élargi sa production avec la valorisation (communiqués ou conférences de presse, affiches, flyers, programmes, inaugurations, etc....) des différentes actions portées par les autres services de l'agglopôle :

✓ **Déchets** (opération bateau-pirate, recyclage, dépôts sauvages, conteneurs enterrés, collecte, etc...),

✓ **Économie** (remise subvention FISAC aux commerces, zones économiques,...),

✓ **Mobilité** (réunion publique PEM, subventions vélos électriques, journée de l'éco-mobilité, travaux accessibilité arrêts de bus, lancement navette des plages entre Vic-Mireval et les Aresquiers, bateaux-bus, etc...),

✓ **Culture et Patrimoine** (mise en réseau médiathèques, actualités des divers établissements, visite chantier du Conservatoire, harmonisation des tarifs, concours Bonneton du Conservatoire, visite chantier de fouilles archéologiques, projet multimedia « vivre avec l'étang » au Musée de l'étang de Thau...),

✓ **Sport** (activité des piscines et stages vacances scolaires, Forum Sport et Nature, ...)

✓ **Politique de la Ville et Habitat** (visite chantiers d'insertion, inauguration de logements sociaux,...), Journée du **Développement durable** pour les scolaires.

02

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'URBANISME OPÉRATIONNEL

Une acquisition de 8 000 m² de foncier supplémentaire pour un montant de 360 000 € pour le projet de la zone commerciale de Balaruc.

SUIVI DES DOCUMENTS DE PLANIFICATIONS

Le début d'année 2017 a vu l'approbation de la modification n° 1 du SCoT qui était censée apporter quelques améliorations à ce schéma et en particulier au Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Depuis, le SMBT a lancé la phase de diagnostic préalablement à la révision du SCoT qui doit être amorcée en 2018.

Dans le cadre de la fusion au 1er janvier 2017 des deux anciennes intercommunalités (CABT et CCNBT), la nouvelle entité dénommée Sète agglopôle méditerranée a également lancé la phase de diagnostic de son PDU et PLH en vue de leur prochaine révision qui doit être amorcée en 2018.

En sa qualité de Personne Publique Associée, Sète agglopôle méditerranée a été amenée à donner son avis sur les projets de révision des PLU des communes de Balaruc-les-Bains et de Balaruc-le-Vieux via des délibérations. Le service Urbanisme opérationnel veille ainsi à la cohérence entre ces documents d'urbanisme et ses politiques sectorielles et notamment celles en matière de développement urbain et de préservation des espaces naturels et assure ainsi la coordination des services pour l'émission des remarques et avis à produire.

Frontignan a présenté son projet de PLU avant arrêt dans le cadre de la révision de son document d'urbanisme (arrêt au CM du 10 octobre 2017).

La fin de l'année 2017 a entériné l'engagement de la concertation sur la SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), document d'aménagement régional, qui au delà de sa portée réglementaire, constituera le socle de la stratégie de contractualisation de la Région.

LE FONCIER

Partenariat EPF

En 2017, le partenariat avec l'EPF d'Occitanie a permis de poursuivre les négociations complexes entreprises sur les sites dits Lafarge-Montgolfier ou de l'entrée Est de Sète. Le site de Flexsys, acquis par l'EPF d'Occitanie en 2016, a été cédé directement à l'aménageur (SPLBT) pour permettre le réaménagement de ce site en zone d'activités économiques destinées aux activités tertiaires et à l'économie de la mer. L'EPF a poursuivi les acquisitions foncières sur le site des Hierles à Frontignan, pour un montant d'environ 750 000 €, et le site des Nieux à Balaruc-les-Bains a fait l'objet d'un nouveau conventionnement tripartite (Ville - agglopôle - EPF) qui devrait permettre, à moyen terme, le développement d'un nouveau quartier à dominante résidentielle.

Enfin, la fusion des régions, des intercommunalités et l'émergence de nouvelles compétences pour la collectivité ont conduit l'agglopôle et l'EPF à engager des réflexions pour conclure un nouveau cadre de partenariat plus souple, tout en l'ouvrant à des nouveaux champs d'intervention (interventions foncières au titre de la gestion des risques, de la compétence Gémapi, densification des zones d'activités...).

Actions foncières hors EPF

Le service urbanisme opérationnel poursuit les acquisitions foncières nécessaires au projet d'extension et de requalification de la zone commerciale de Balaruc. En 2017, ce sont environ 8 000 m² de foncier supplémentaire qui ont été acquis pour un montant de 360 000 €.

La maîtrise foncière de la collectivité représente aujourd'hui environ 30 % de l'extension programmée. Le service Urbanisme opérationnel a renforcé son rôle d'accompagnement des services Mobilités, Développement économique et Bâtiment pour l'acquisition ou la mise à disposition des terrains nécessaires à la mise en œuvre de leur projet.

Ont été concrétisés :

✓ les conventions d'occupations temporaires, de transfert de gestion et l'acquisition du local Cambon nécessaires à l'aménagement du PEM de Sète,

✓ l'acquisition d'une partie des emprises nécessaires aux accès et stationnements du conservatoire intercommunal,

✓ le compromis pour l'acquisition du terrain nécessaire à l'extension de la piscine intercommunale de Fonquerne.

Enfin, le service urbanisme opérationnel accompagne les services de l'agglopôle pour leur demande d'évaluation foncière, soit par la saisine de France domaine, soit en produisant directement les estimations lorsque l'acquisition programmée est inférieure au seuil de saisine France domaine. Il s'appuie pour cela sur les données d'un observatoire foncier mis à jour annuellement.

LES PROJETS

Le projet d'aménagement du site des Hierles

L'année 2017 a été marquée par :

✓ l'intégration du projet sous la forme d'une OAP dans le projet de PLU,

✓ la continuité des négociations foncières réalisées par l'EPF,

✓ de nouveaux accords de l'agglopôle pour des acquisitions,

✓ l'organisation d'une 2nde réunion publique,

✓ le bilan de la concertation tiré en CC.

L'extension et la requalification de la zone commerciale de Balaruc

L'année 2017 a été marquée par :

✓ la réalisation de nouvelles études : modélisation de trafics du projet en relation avec le projet de doublement de la RD600 du Département / potentiel de développement des transports en communs et des modes doux sur le site,

✓ la rédaction du dossier de création de ZAC ainsi que la mise à jour réglementaire du dossier d'étude d'impact (suite à la réforme des évaluations environnementales) et du dossier de demande de déclaration d'utilité publique de l'opération,

✓ le dépôt du dossier de création de ZAC et de l'étude d'impact auprès de l'autorité environnementale,

✓ l'engagement de la procédure de consultation pour le choix de l'aménageur de la ZAC,

✓ le lancement des diagnostics d'archéologie préventive.

L'entrée Est de Sète

Le projet d'aménagement de l'entrée Est de Sète a amorcé sa phase opérationnelle fin 2017 avec :

✓ la création de la ZAC,

✓ la désignation de l'aménageur en charge de sa réalisation, formé d'un groupement associant la SA Elit, GGL et Languedoc-Roussillon Aménagement.

Dans le cas courant de l'année, un plan de gestion des pollutions a été produit sur l'ensemble des fonciers publics du site.

Le projet de reconversion du site Lafarge - Montgolfier

L'année 2017 a été marquée par :

✓ l'abandon de la procédure de Déclaration de Projet au profit de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique emportant mise en compatibilité du PLU de Frontignan,

✓ le cadrage réglementaire de la procédure avec les services de l'État et la ville de Frontignan,

✓ la vocation affirmée d'un Palais des sports dans le projet de PLU sous la forme d'une servitude d'attente,

✓ la réalisation de sondages pollutions, complémentaires à ceux effectués par l'entreprise Lafarge, et de sondages des eaux de surfaces et souterraines,

✓ le lancement de l'étude d'impact,

✓ la fin des enquêtes naturalistes sur l'ensemble du site relatives au volet naturel de l'étude d'impact,

✓ l'accord de principe de Sète agglopôle méditerranée sur l'achat du foncier Lafarge.

Le projet d'aménagement de l'entrée Est de Sète a amorcé sa phase opérationnelle fin 2017.

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

UN SIG CONSOLIDÉ À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

Pour le Système d'information géographique (SIG) intercommunale, 2017 a été une année de consolidation, après la fusion entre la CCNBT et la CABT. L'année a été marquée par la montée de version de l'outil de webmapping : passage de veremap à VMAP. Une nouvelle interface ainsi que de nouvelles fonctionnalités sont à disposition des utilisateurs. Cette montée de version s'accompagne d'une mise à jour et d'une réorganisation de l'ensemble des informations cartographiques et bases de données du système.

En outre, de nouvelles données continuent d'être régulièrement intégrées pour répondre à la demande croissante des services (données foncières, PLU, etc).

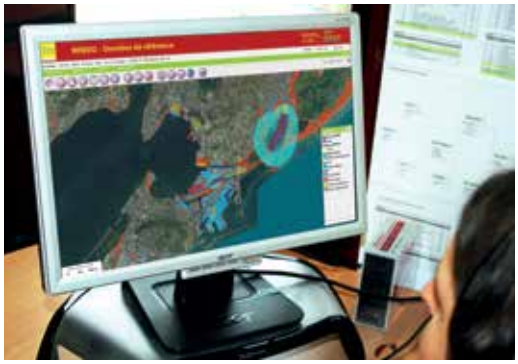

Le service répond également aux requêtes d'analyse spatiale ou la production de cartes et d'outils de suivi s'appuyant sur un fond cartographique (suivi des DIA des commerces, recensements des levés topographiques, suivi des hydrants etc).

BILAN FINANCIER 2017 (PRIX TTC)

Dépenses de fonctionnement	
Maintenance des logiciels d'administration du SIG	3 456 €
Acquisition de données pour les observatoires et veille documentaire	3 921 €
Cotisation OPEN IG (fonds de référence)	dont 9 257 € de cotisation à l'association SIGR LR
Participation aux mesures de délaissement du PPRT de GDH	5 799 €
Divers (RSU, frais de dossiers)	4 994 €
Locations immobilières	24 000 €
Charges locatives	2 000 €
Convention d'occupation temporaire et transfert de gestion (PEM)	32 285 €

Dépenses d'investissement	
Acquisitions foncières	910 871 €
Études techniques et pré-opérationnelles (sondages de sols, études de faisabilité techniques, enquêtes naturalistes)	170 516 €
Concertation dans le cadre de la création des ZAC	8 400 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création de ZAC communautaires (études d'impact, dossiers de création de ZAC, dossiers de déclaration d'utilité publique, assistance à maîtrise d'ouvrage pour la préparation et la passation des concessions d'aménagement)	839 358 €
Développements du SIG	15 333 €

Zone commerciale de Balaruc.

L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE

PLANS LOCAUX D'URBANISME

2017 aura été l'année de l'approbation des PLU pour les communes de Bouzigues (11/07), Loupian (09/11), Mèze (22/03) et Poussan (11/12). Seule la commune de Montbazin reste encore sous le régime du Règlement National d'Urbanisme.

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Le service est associé à l'élaboration de l'AVAP de Bouzigues.

ACCESSIBILITÉ (ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC)

Le nombre de dossiers déposés en 2017 est de 33 (dont 12 demandes de dérogations transmises à la DDTM pour instruction) dont 21 traités par le service (18 dossiers PC et AT et 3 dossiers ADAP (Agenda d'accessibilité programmé).

Le service a présenté 23 dossiers à la DDTM, dont 21 en commission d'arrondissement et 2 en sous-commission départementale (ADAP).

ADS

En 2017, le service a traité 1781 dossiers d'urbanisme, soit une augmentation par rapport à 2016 de 5,7 %. L'activité du service ne se limite pas à l'instruction des dossiers. Outre l'appui aux collectivités, une grande partie du temps est consacrée à l'accueil du public, avec ou sans rendez-vous.

Les diverses demandes reçues, notamment celles émanant de particuliers et de professionnels, portent essentiellement sur des renseignements d'urbanisme, la faisabilité d'un projet ainsi que le calcul des taxes d'urbanisme afin de pouvoir les intégrer dans le budget

Pour 2017, le service a répondu à près de 5 000 demandes diverses.

LA COHÉSION SOCIALE ET LA POLITIQUE DE LA VILLE

L'agglopôle développe dans ce domaine 3 grandes missions. La première concerne la mise en œuvre des politiques publiques spécifiques dans le cadre du Contrat de ville, en faveur des quartiers prioritaires reconnus par l'Etat. La seconde développe l'insertion économique et sociale avec la mise en œuvre de la clause sociale en 2017. Enfin, la troisième, créée en 2017, anime un Conseil Intercommunal de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et Radicalisation (CISPDR).

Chantier d'insertion à l'Ile de Thau.

LE CONTRAT DE VILLE 2015/2020

Le soutien des associations

Chaque année, un appel à projet destiné à financer les projets des associations intervenant dans les quartiers prioritaires, réunit les partenaires financeurs (l'agglopôle, la ville de Sète, la CAF, le Conseil départemental de l'Hérault, la région Occitanie, Thau habitat). 67 actions ont été financées pour un montant total de 1 346 680 € de crédits spécifiques (Hors convention territoriale de la ville de Frontignan).

L'appui à une nouvelle forme de démocratie participative

La réforme de la Politique de la Ville (loi Lamy de 2014) a institué la création de conseils citoyens. Leur rôle est de transmettre la parole des habitants aux décideurs publics. Appuyés par la commune de Sète et l'agglopôle, mais aussi par l'État via 2 services civiques pour le conseil citoyen du centre-ville/île sud, un travail de recensement des ressources associatives existantes a été mené ainsi que celui des besoins sur chaque quartier prioritaire.

Accompagner le transfert du service politique de la ville à l'agglopôle

Le service Politique de la ville de Sète a été transféré à l'agglopôle. Les objectifs sont une meilleure réactivité et un suivi des besoins et des problèmes rencontrés par des habitants et des institutions, la mise en place d'un dispositif d'animation et de circulation de l'information entre les partenaires intervenant dans les QPV de Sète et le développement de la transversalité sur les quartiers. 2 agents de développement local sont implantés dans ces quartiers à Sète.

La MJC

Installée au cours de l'année 2016 dans des locaux gérés par l'agglopôle, la MJC de la Passerelle a perçu une subvention de 169 700 € de l'agglopôle en 2017. L'agglopôle a soutenu le projet de mobilité impulsé par la MJC de l'Île de Thau afin de créer des actions communes entre les jeunes issus des quartiers prioritaires et ceux fréquentant les autres MJC du territoire. Les adhérents fréquentent chaque année les activités organisées dans les locaux de la Passerelle : ateliers d'écriture, musique, théâtre d'improvisation, création de spectacles, expression graphique, cinéma, danse...

LA RÉNOVATION URBAINE DE L'ÎLE DE THAU EST EN MARCHE

Après la signature du protocole de préfiguration en 2017, il a fallu travailler à l'élaboration du projet de renouvellement urbain, base de la convention Anru. Réalisé en partenariat avec des services de la ville, de l'agglopôle (économie - transport - habitat...) et de la DDTM, ce travail propose de faciliter les flux pour ouvrir le quartier vers la ville. Le projet phare est le réaménagement du centre commercial de l'île de Thau, destiné à lutter contre la disparition des commerces et à maintenir les services de santé au cœur du quartier. Les espaces libérés serviront

au réaménagement des services et des activités nécessaires à la vie du quartier. Des équipements seront également créés et réhabilités, les espaces publics et les voies aménagés et mis en sécurité. Sont également prévues des interventions importantes sur les écoles et la poursuite de la réhabilitation énergétique des logements sociaux, ainsi que la création d'un espace multi activités sportives, de salles et la réhabilitation du Stade Llense. Enfin, il proposera la réhabilitation des berges de l'Étang. Evalué à plus de 26 M€, ce projet (2018-2024) engage les partenaires financeurs comme la Ville de Sète, l'agglopôle, Epareca pour la partie commerciale, et l'Anru (l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine).

Inauguration des nouveaux locaux de la Mission locale d'insertion des jeunes.

CAP SUR L'EMPLOI ET L'INSERTION PAR L'ÉCONOMIQUE

L'agglopôle, partenaire privilégié de la MLIJ

Parmi les nombreux dispositifs d'insertion qu'elle soutient, l'agglopôle est le principal financeur de la MLIJ du Bassin de Thau (Mission Locale d'Insertion Jeunes). Soit 520 000 € de subvention en 2017 et 30 000 € pour l'aider à s'installer dans de nouveaux locaux.

L'accompagnement des jeunes

L'action de la MLIJ sur le territoire est mise en œuvre par une équipe de 30 salariés exerçant en proximité avec les jeunes sur 6 antennes : Sète, Frontignan, Mèze et Marseillan, l'antenne « Garantie Jeunes » créée en 2016 et le siège administratif de Sète. 13 permanences par mois sont assurées sur les différentes communes et quartiers. En 2017, la MLIJ a suivi 4 600 jeunes vers une insertion sociale et professionnelle, dont 800 jeunes accompagnés en QPV. La MLIJ a réalisé pour les jeunes qu'elle accompagne environ : 1 300 situations d'emploi, 150 en alternance, 200 en période d'immersion en entreprises.

FOCUS QPV :
Global : 150 situations d'emploi, 15 en alternance, 50 en période d'immersion en entreprises. En matière d'accès à la formation, 500 situations de formation.

FOCUS QPV :
Global : 100 situations de formation.

C'est au total 2 150 situations positives réalisées par la MLIJ pour les jeunes qu'elle accompagne et qui ont donc obtenu en 2017 une avancée significative dans leurs parcours professionnel. La MLIJ a lancé une plateforme de promotion du service civique avec mise en relation des offres et des candidats. 127 jeunes ont été informés sur le service civique, dont 42 en Q.P.V.. 52 jeunes ont pu être mis en relation dont 11 des Q.P.V.. 26 jeunes ont réalisé un service civique dont 5 en Q.P.V.. 32 nouvelles structures ont reçu une information. 18 nouvelles structures ont pu proposer des missions de service civique.

Les Chantiers Jeunes d'Implication Locale

Les chantiers jeunes répondent aux besoins constatés par la MLIJ de créer des actions concrètes permettent de réinvestir les jeunes et de les remobiliser dans leurs parcours d'insertion professionnelle. Ces chantiers sont de courte durée (4 à 8 semaines à raison de 26h par semaine). Ils sont encadrés par un professionnel et s'adressent aux 16/25 ans. Ils permettent de créer des actions concrètes qui ont pour objectif de réinvestir les jeunes et les remobiliser dans leurs parcours d'insertion professionnel. Ils ont l'occasion de travailler sur le respect des horaires, le savoir-être en emploi tout en s'exerçant à la pratique d'un métier : métiers du bâtiment, des espaces verts et de l'environnement... Le but est de créer une dynamique de groupe de nature à faciliter la prise de confiance et d'autonomie, ainsi que la recherche d'emploi et/ou de formation qualifiante. La MLIJ s'appuie sur un réseau de plus de 1 000 entreprises pour permettre l'accès des jeunes à l'emploi, à l'alternance et aux stages en entreprises. En 2017, la MLIJ a réalisé 4 chantiers pour environ 40 jeunes. Sur les 40 participants, 11 sont en emploi, 8 en formation, 5 ont pu intégrer la garantie jeunes et 16 sont encore en parcours d'insertion.

On citera : le projet Estiva do, financé en partenariat agglopôle/ville de Marseillan. Ce projet consistait à réaliser une terrasse en bardage bois pour accueillir les jeunes des quartiers et centre-ville via les MJC de Sète et Marseillan dans le cadre d'activités de plage, de loisirs et culturelles. L'agglopôle a également investi dans

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

65 personnes ont bénéficié d'au moins 6 mois de formation qualifiante dans le cadre de chantiers d'insertion.

4 chantiers ont été réalisés par la MLIJ pour environ 40 jeunes.

2 150 situations positives réalisées par la MLIJ pour les jeunes qu'elle accompagne et qui ont donc obtenu en 2017 une avancée significative dans leurs parcours professionnel.

l'achat de bus pour permettre le transport de ces jeunes. À Frontignan, un chantier d'implication jeunes a permis la seconde phase de réhabilitation du cimetière de Frontignan. À Sète, c'est la salle de sport Jean-Rigal située au Globe qui a bénéficié d'un lifting. À Mèze, des travaux de bardage bois ont été réalisés sur les conteneurs installés sur le parc des loisirs des Sesquiers.

Les chantiers d'insertion soutenus par l'agglo

L'agglopôle soutient des chantiers d'insertion en partenariat avec les villes. Ces chantiers d'une durée de 8 mois concernent à chaque fois une douzaine de personnes en réinsertion sociale (bénéficiaires du RSA, jeunes de moins de 25 ans ou demandeurs d'emploi de longue durée). Ce dispositif bénéficie de partenariat financiers : l'État (Direct – le Conseil départemental – la Ville de Sète et Sam). En 2017, deux chantiers d'insertion ont été conduits sur le territoire. Ils ont été pilotés par Passerelle Chantier. Le premier a permis la valorisation et l'aménagement du Parc Simone Veil à Sète, avec la restauration des calades de réception des eaux pluviales.

Au second semestre 2017, la commune de Balaruc-les Bains a fait appel à un chantier d'insertion pour réhabiliter le muret de protection de l'espace La Roselière situé à l'entrée de la ville, et procéder à des aménagements sur le site. Les travaux ont été achevés fin décembre. On peut également citer le soutien par l'agglopôle d'un chantier d'insertion permanent, la recyclerie textile Tikbou, porté par La ligue de l'enseignement. Cette recyclerie a été ouverte en octobre 2012. Il s'agit d'un chantier d'insertion cofinancé par l'agglopôle en partenariat avec le Département, l'État et le CCAS de Sète. Sète agglopôle méditerranée cofinance notamment l'achat de matériel.

Dans le cadre de ce chantier, la recyclerie accompagne les salariés dans un dispositif de formation afin de favoriser le retour à l'emploi grâce à la qualification professionnelle sur des métiers où le besoin de main d'œuvre est important :

- ✓ La formation au titre Assistant de vie aux familles est proposée depuis octobre 2012.
- ✓ La formation au titre employé commercial en magasin depuis janvier 2017.

Ainsi, 65 personnes ont bénéficié d'au moins 6 mois de formation qualifiante :

- ✓ 33 ont obtenu le titre professionnel
- ✓ 21 ont obtenu une qualification partielle (CCP) permettant de faire valoir leurs compétences professionnelles sur le marché de l'emploi
- ✓ Soit 83% des salariés sortent du chantier avec une qualification.

La formation reconnue sur le marché de l'emploi a permis de favoriser l'embauche de 43 personnes qui ont trouvé un emploi à la sortie du chantier (75%). Au-delà de la formation, les salariés ont trouvé des réponses à des problèmes de mobilités et par le biais d'un accompagnement individuel et spécifique.

L'agglopôle renforce ses dispositifs pour l'emploi et l'insertion

Elle finance des opérateurs œuvrant pour l'insertion économique des habitants en situation précaire.

- ✓ L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) assure l'accueil, l'accompagnement de publics en situation économique précaire ou exclus du système bancaire. Elle intervient pour accompagner et consentir des financements (microcrédits, assurance, prêts d'honneur). À la demande de l'agglopôle, l'ADIE assure des permanences dans les communes du territoire.
- ✓ Renaissance 34 agit dans les quartiers prioritaires pour aider des femmes à aller vers l'emploi.
- ✓ La BGE (Boutique de Gestion) à Sète, fournit un appui aux entrepreneurs issus des quartiers prioritaires et centre-ville, inexpérimentés dans la création ou le développement d'une activité.
- ✓ L'APIJE, une association de recrutement solidaire a pour mission de mettre à disposition des salariés auprès des particuliers, collectivités et entreprises.
- ✓ Depuis le 1er janvier 2018, l'agglopôle et «Nos Quartiers ont du Talent» ont mis en place un dispositif visant à favoriser l'insertion professionnelle de jeunes diplômés de moins de 30 ans, issus de quartiers prioritaires, de zones de revitalisation rurale ou de milieux sociaux modestes, et résidant dans l'une des 14 communes du territoire.

Le 5 octobre au théâtre Molière, dans le cadre d'un partenariat en faveur de l'égalité des chances et de l'insertion professionnelle entre l'agglomération et l'association NQT, des jeunes diplômés en recherche d'emploi et cadres d'entreprises du territoire se sont rassemblés dans la petite salle du Théâtre Molière pour une soirée d'échanges et de partage d'expérience destinée à faire découvrir aux jeunes le dispositif de parrainage porté par NQT et les parcours de réussite des filleul(e)s et de leurs parrains et marraines venus témoigner de leur expérience.

L'objectif pour l'association et l'agglopôle est de donner envie aux diplômés en recherche d'emploi de s'inscrire dans la démarche pour trouver plus rapidement un emploi pérenne et qualifié et d'inciter davantage d'entreprises à se lancer dans l'aventure du parrainage.

Des professionnels d'ores et déjà engagés dans la démarche étaient présents pour témoigner de leur expérience et répondre aux questions. Un temps d'échange a également été consacré aux jeunes autour d'un jeu de questions/réponses sur le thème des « Freins et solutions pour la recherche d'emploi ».

Depuis le début de l'année, l'association NQT a :

- ✔ Convoqué 282 jeunes ;
- ✔ Présenté le dispositif à 116 jeunes ;
- ✔ Enregistré 42 adhésions de jeunes dont 7 QPV, 35 sont en suivi, dont 22 sont en parrainage et 13 en attente.

Concernant les 7 sorties du dispositif :

- ✔ 3 en emploi (trouvé en 1 à 2 mois après 6 mois de recherche infructueuses) (75%),
- ✔ 3 en indisponibilité car changement de région,
- ✔ 1 retour en formation.

L'APP, un dispositif de formation au service de Sète agglopôle méditerranée

L'APP est un label qui garantit une organisation pédagogique basée sur l'individualisation de la formation. Chaque année, l'APP de Sète accueille environ 300 personnes sur plus de 20 000 heures de formation. Tout type de public, demandeurs d'emploi ou salariés, peuvent s'inscrire dans une démarche de formation tout au long de la vie.

Objectif : la lutte contre l'illettrisme et la fracture numérique, l'acquisition du français langue étrangère, la préparation à des concours, la remise à niveau en amont d'une formation qualifiante, l'initiation et le perfectionnement des compétences en bureautique, l'obtention de la certification professionnelle CléA (validation d'un socle de connaissance et de compétence) et TOSA (certificat professionnel validant les compétences en bureautique). Les parcours de formation sont adaptés aux niveaux, besoins et échéances des bénéficiaires.

Avec un budget annuel de 200 000 €, financé à la fois par des fonds publics et des fonds privés, l'APP met en œuvre une ingénierie de formation agile qui s'adapte en permanence aux exigences et aux réformes de la formation professionnelle continue.

En 2017, l'agglopôle a préparé le transfert de l'APP « Atelier de Pédagogie Personnalisée » de la commune de Sète à l'agglo et s'est dotée d'une nouvelle compétence d'insertion économique et sociale.

Une clause « sociale » dans les commandes publiques

Sète agglopôle méditerranée intègre désormais dans certains cahiers des charges des contrats de la commande publique une obligation d'emploi de personnes rencontrant des difficultés socioprofessionnelles : demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes de moins de 26 ans, sans qualification, sans expérience professionnelle et en difficulté d'insertion, bénéficiaires de minimas sociaux, travailleurs handicapés, demandeurs d'emploi de + de 50 ans.

Un comité d'anticipation a été mis en place pour recenser les consultations susceptibles d'intégrer la clause sociale au profit de S.A.M., de la commune de Sète, de la S.P.L. - B.T. et de Thau Habitat. Dans l'exécution de contrats de travaux, de services ou de fournitures, les entreprises devront leur réserver un volume d'heures de travail. L'attribution du contrat est soumise aux mêmes critères de sélection de l'offre que pour les contrats habituels auxquels peut s'ajouter un critère spécifique relatif à l'insertion professionnelle.

Par ce dispositif, Sète agglopôle méditerranée associe les entreprises dans un engagement en faveur de l'emploi social et de l'intégration, renforce la cohésion sociale sur le territoire et participe au soutien de l'économie locale. Pour accompagner les entreprises candidates aux contrats de la commande publique, et afin de faciliter leurs démarches en matière de clauses sociales, l'agglopôle a développé des partenariats avec des acteurs associatifs, la mission locale d'insertion des jeunes du bassin de Thau, l'association pour l'insertion par l'économique.

282
jeunes
convoqué par l'association NQT.

Avec un budget annuel de 200 000 €, l'APP met en œuvre une ingénierie de formation agile qui s'adapte en permanence aux exigences et aux réformes de la formation professionnelle continue.

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

88
actions
et porteurs de projets ont été soutenus.

Le budget en 2017 s'est élevé à 887 801 € et 863 288 € ont été exécutés dont 666 885 € ont été consacrés à l'insertion économique.

LE CISPDR : PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET RADICALITÉ

Afin d'améliorer la sécurité et la tranquillité de tous, Sète agglopôle méditerranée pilote un CISPDR (Conseil Intercommunal de Sécurité Prévention Délinquance et Radicalité). Ce dispositif réunit des acteurs locaux de la sécurité et de la prévention.

Ensemble, ils étudieront des situations préoccupantes et rechercheront collectivement des solutions. Un diagnostic a d'ores et déjà été lancé pour évaluer l'état de la sécurité et de la délinquance sur les 14 communes. Grâce à la diversité des métiers qu'il réunit, le CISPDR a un rôle important d'expertise et de propositions d'actions stratégiques à mener pour améliorer la sécurité et la tranquillité de tous les citoyens.

Une première action de prévention a été menée, le mardi 24 octobre. Il s'agit de la mise en œuvre d'une formation de prévention radicalité à destination des élus de l'agglopôle, des chefs de service et des agents particulièrement en contacts avec des publics, pour leur permettre de savoir détecter et agir selon le plan de lutte contre les radicalités.

Puis, des ateliers ont été organisés en partenariat avec l'État.

QUELQUES DONNÉES QUANTITATIVES

- ✓ 34 délibérations et décisions ont été présentées au titre de la cohésion sociale et de la politique de la ville
- ✓ Le budget en 2017 s'est élevé à 887 801 €. 863 288 € ont été exécutés dont 666 885 € ont été consacrés à l'insertion économique.
- ✓ Ce sont près 88 actions et porteurs de projets qui ont été soutenus par le service Cohésion sociale et politique de la ville.
- ✓ Au 1er janvier 2018, le service Politique de la ville et cohésion sociale comptera 11 agents.

L'HABITAT

Depuis le 1er janvier 2017, le périmètre de l'agglopôle s'est élargi de six communes « nouvelles » : Bouzigues, Loupian, Mèze, Poussan, Montbazin et Villeveyrac. En conséquence, la convention de gestion des aides à la pierre signée en 2015 a été actualisée par voie d'avenant.

Parmi les temps forts de l'année 2017, on retiendra l'élargissement des chantiers en cours et des dispositifs au 14 communes membres.

✓ Le lancement de la mission d'élaboration du futur PLH 2018/2023 en juillet 2017.

✓ La réalisation d'une étude pré opérationnelle durant le deuxième semestre 2017, en vue d'initier un dispositif communautaire de réhabilitation des logements privés anciens.

✓ L'installation de la conférence Intercommunale du Logement (CIL) le 5 décembre 2017 en présence du Président de SAM, F. Commeinhes et du sous-Préfet, P. Nucho.

✓ Le rattachement de l'office public de l'habitat de Sète, à l'EPCI, conformément aux dispositions de la loi ALUR et du CCH.

✓ L'extension du FJT de Sète (15 places) réalisée par Sète Thau Habitat.

✓ La réalisation d'une résidence seniors à Gigean avec 44 LS sous maitrise d'ouvrage de l'office communautaire.

✓ La mise en place d'un règlement d'aide en faveur de la primo-accession.

✓ L'élargissement de la compétence « gestion des aires des gens du voyage » à l'EPCI et gestion d'un troisième équipement d'accueil des GDV avec l'aire de grand passage de Mèze.

Le bilan des actions réalisées en 2017 au titre de la production et de la diversification de l'offre de logements sont les suivants :

✓ Une production de logements sociaux maintenue : 205 logements sociaux financés et 233 agréés et qui tend à se renforcer grâce au bailleur communautaire.

✓ Des interventions dans les centres anciens qui se confirment grâce au PIG et à l'OPAH.

✓ Une bonne coordination entre les dispositifs OPAH RU /PNRQAD dans le centre ancien de Sète.

✓ Une volonté de diversifier l'offre avec l'aide aux primo-accédants.

✓ Le soutien aux opérateurs du territoire qui œuvrent en faveur de l'accès et de l'accompagnement vers et dans le logement.

En 2017, on recense dans CIRIL :

✓ 39 délibérations

✓ 8 arrêtés

✓ 13 décisions

La nouvelle résidence "Les Thocs", quartier du Villeroy, à Sète.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'agglopôle accompagne le développement économique en développant les Zones d'activités économiques, en participant à la rénovation des cœurs de ville, en soutenant le commerce et l'artisanat et en favorisant la promotion œnotouristique.

28
zones d'activités
sont gérées et entretenues par l'agglopôle.

Elles accueillent 753 entreprises et plus de 5 800 emplois

Sète agglopôle méditerranée gère, entretient et aménage **28 zones d'activités** accueillant **753 entreprises et plus de 5 800 emplois.** 5 programmes de requalification ont été votés (AP/CP de 14 M€ TTC). Elles concernent, sous régie directe de l'agglopôle :

- ✓ La ZAE de Massilia à Marseillan : démarrage du chantier le 11 septembre 2017 pour une livraison en mai 2018 (1,48 M€ TTC de travaux).
- ✓ La ZAE de la Clau à Gigean : démarrage du chantier le 28 août 2017 pour une livraison en avril 2018 (1,11 M€ TTC de travaux).

Confiées sous concession publique d'aménagement à la SPL Bassin de Thau :

- ✓ Les Eaux Blanches avec l'aménagement de l'ancienne friche Flexsys en parc d'activités. Sur ce point, le permis d'aménager de cette nouvelle opération a été déposé en mai 2017 et la déclaration de projet portant intérêt général de cette opération approuvée lors du Conseil communautaire du 19 octobre 2017. La commercialisation de ce nouveau site a démarré en mai 2017, avec 11 pré-réservations représentant 47 % de la surface totale à commercialiser.
- ✓ Le Parc Aquatechnique.
- ✓ La Peyrade.

Aucun travaux n'a été réalisé sur 2017 sur ces 3 ZAE, seules les maîtrises d'œuvre se sont déroulées. Le traité de concession porte sur un montant total d'opération de 17,7 M€ HT avec une participation financière de Sète agglopôle méditerranée de 7,64 M€. En 2017, le versement de la participation de l'agglo à la SPL BT s'est élevé à 6 M€.

Sur la signalétique des ZAE, avec le changement de nom et de charte de l'agglopôle, cette dernière a été retardée. La fabrication du gros mobilier a été lancée sur la totalité des ZAE de l'ex-Thau agglo fin 2017 (objet du marché avec Lacroix signalisation) à l'exception des ZAE sous concession avec la SPL BT pour un montant de **128 005 € TTC.** Elle sera déployée en 2018.

Suite à la fusion des deux agglos de Thau, Sète agglopôle méditerranée a lancé une étude (11 239 € TTC) sur la signalétique des ZAE de l'ex-CCNBT. En parallèle, un diagnostic portant sur la requalification de ces espaces a démarré fin 2017.

Dans le cadre de l'extension de la ZAE de l'Embosque à Gigean, la commune a approuvé son PLU le 21 décembre 2017. L'agglopôle a réalisé une étude entrée de Ville - Amendement Dupont pour un montant de 6 240 € TTC.

EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

- ✓ Subventions et participations de l'agglopôle : Syndicat Mixte Aéroport de Béziers (participation au 30/11/2017 : 225 799 €), Initiative Thau (60 270 €) (prêt classique), Invest LR (20 000 €), CCI Hérault - Prix de la TPE (1 600 €), CCI - Visio commerce (5 000 €), Partenariat Grand Prix Objectifs (12 000 €), Initiative Thau (36 000 € - prêt agricole), CIVAM.
- ✓ De Ferme en ferme (3 000 €) et BRL - Réseau Nord Gardiole (études : 8 718 €).
- ✓ Subventions aux entreprises : dans le cadre du FEAMP, l'agglopôle a financé le développement de l'entreprise Médithau SA sur le Port de Sète Sud de France – zone technique de Frontignan, à hauteur de 49 698 € (soit 2,5 % de l'assiette éligible).
- ✓ Adhésions : l'agglopôle adhère à différentes structures comme AFFCRE (2 524 €), PFCA 34 (150 €), Iter Vitis (500 €), Centres-Villes en Mouvement (2 000 €) et base de données économiques (9 948 €).
- ✓ Pépinière et Hôtel d'entreprises : l'agglopôle réalisera 2 160 m² de pépinières et hôtel d'entreprises orientés notamment sur l'économie bleue, répartis sur 2 sites. L'un en centre-ville de Sète, dans un bâtiment existant et l'autre dans la zone d'activités des Eaux Blanches.

LES ZONES D'ACTIVITÉS

CELIMER : l'agglopôle a porté l'étude de programmation du bâtiment CELIMER, pour un montant total de 18 270 € TTC, dont 6 480 € payés en 2017. Ce dernier proposera sur le campus IFREMER de Sète, un espace dédié à de nouveaux champs de la recherche et au développement d'activités de partenariat avec des acteurs économiques, permettant d'amplifier la capacité et le renforcement des forces de recherche et d'innovation des partenaires en science marine sur ce site, pour contribuer au développement des connaissances et de l'économie bleue en région Occitanie. Ce projet immobilier de 1 145 m² proposera laboratoires et espace de rencontre et de travail collaboratif entre les acteurs de la recherche et les acteurs de l'économie « mer et littoral » dans le cadre de projets intégrés sur le site. L'investissement total s'élève à 2,56 M€ HT, financé par la Région, l'agglopôle (700 000 €, dont 140 000 € versés en 2017) et l'IFREMER, maître d'ouvrage.

EN MATIÈRE DE PROMOTION TOURISTIQUE

D'autres actions ont été réalisées en matière d'oenotourisme, dans le cadre du label Vignobles et Découvertes, obtenu le 1er janvier 2013, pour la destination « Pays de Thau » :

- ✓ Assises Itinérantes de l'Œnotourisme et du Terroir, organisées en partenariat avec Hérault Méditerranée le 1er juin 2017, avec la création de 2 circuits œnotouristiques (9 800 € TTC).
- ✓ Différents événementiels de mars à octobre : l'Oursinade organisée à Sète en mars (57 000 € TTC), les Estivales avec 7 dates (285 640 € TTC) et la Fête de l'Anguille en octobre (35 200 € TTC).
- ✓ Participation à La Fête des Vendanges de Montmartre en octobre avec 5 professionnels de la destination (30 000 € TTC). Cette année, en partenariat avec Hérault Tourisme, un after-work de la destination a été organisé (12 835 € TTC) auprès de la presse spécialisée et des tour-opérateurs.

EN MATIÈRE D'AGRICULTURE

Une convention cadre triennale avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault a été signée dont les axes stratégiques visent : à promouvoir les savoir-faire et les produits locaux, à soutenir la compétitivité des entreprises et à réinvestir l'espace agricole, ainsi qu'à favoriser une agriculture durable. Cette convention triennale se décline en convention d'application annuelle. Pour la période 2017/2018, 54 331 € seront investis sur le territoire par les 2 partenaires dont 29 731 € par l'agglo. Sur le volet Foncier, dans le cadre d'une convention tripartite 2017/2019 élargie à la SAFER Occitanie, est établi un engagement financier de 50 700 € (SAM : 35 350 €, CA 34 : 13 950 € et SAFER : 1 400 €) afin de lutter contre la cabanisation et le développement de friches ; et visant à maintenir ou développer l'activité agricole.

Signature d'une convention cadre triennale entre l'agglopôle, la Chambre d'agriculture et la SAFER.

EN MATIÈRE DE COMMERCE ET ARTISANAT

866 579 € ont été investis au titre des opérations urbaines : le solde du pourtour des Halles de Sète, le solde des Halles de Frontignan, le solde de la rue l'Hôtel de ville à Gigean, le solde de la requalification du port de Marseillan et de ses accès et des avances sur l'Esplanade à Balaruc-le-Vieux. 18 966 € TTC en fonctionnement, dont 9 936 € engagés pour la mission de conseil architectural et 9 030 € engagés pour une mission d'étude urbaine et commerciale.

Contrat de Ville – Espace commercial Ile de Thau : dans le cadre de l'ANRU 2 – Ile de Thau, le centre commercial de l'Ile de Thau fera l'objet d'une déconstruction-reconstruction, dont la maîtrise d'ouvrage sera portée par l'EPARECA. Le montant de cet investissement (hors traitement des abords) s'élève à 2,9 M€ HT, dont 213 056 € financés par l'agglopôle. La signature de la convention tripartite EPARECA, Ville de Sète et agglopôle permettant la réalisation de cet équipement, a été réalisée le 20 décembre 2017.

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

4211
abonnés
se sont inscrits en 2017 à la Médiathèque François Mitterand.

854 personnes ont pu assister gratuitement aux concerts proposés à la Médiathèque Montaigne.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

FRANÇOIS MITTERRAND

- 75 526 documents hors revues.
- 207 686 prêts.
- 85 événements culturels et plus de 4 700 personnes touchées.
- 20 tournées de portages à domicile.
- 10 accueil de RAM (Relais Assistante Maternelle) soit 192 enfants.
- 20 accueils périscolaires (315 enfants).
- 35 heures de contes (637 enfants).
- 35 « matinées des bébés » (535 enfants et parents).
- 78 classes accueillies (1937 enfants).
- 33 visites en crèche (660 enfants).
- 3 830 personnes (adultes et enfants) ayant participé aux ateliers jeux.
- 910 personnes ont participé à des ateliers multimédia.

Dans le cadre du partenariat avec Fiest'a Sète et pour les 20 ans de l'association, la médiathèque a accueilli le 27 juillet 2017 dans son patio un concert de Todo Mundo : Antoinette Trio & Teofilo Chantre, 300 personnes environ étaient présentes.

4 211 abonnés inscrits en 2017
70% d'adultes
30% d'enfants

ANDRÉ MALRAUX

Durant toute l'année 2017 pendant la fermeture, la médiathèque a déployé de nombreuses actions hors les murs dans les établissements scolaires et le domaine de la petite enfance du quartier de l'Ile de Thau mais aussi dans les structures partenaires comme les ludothèques, le Centre Social et la MJC La Passerelle.

- 21 526 documents.
- 61 abonnements à des revues.
- 21 147 personnes sont venues à la médiathèque depuis la réouverture du 1er septembre 2017 jusqu'à la fin de l'année 2017.
- 3 277 personnes dont 1 175 adultes ont participé à une animation (hors accueils de groupes).
- 2 100 personnes inscrites à la médiathèque.
- 2 701 enfants et parents ont été accueillis dans le cadre des accueils de groupes scolaires et petite enfance sur l'année scolaire 2016/2017.

En 2017, Malraux a fermé 8 mois pour travaux : mise en place de l'automatisation des prêts, patio extérieur réaménagé et accessible, espaces climatisés, amélioration de l'acoustique, salle dédiée aux jeux vidéos et jeux de société, espace de travail amélioré et sas d'entrée réaménagé. L'inauguration de la médiathèque Malraux le 17 septembre 2017 a été un moment fort, avec plus de 1 300 personnes qui ont assisté à des animations et des spectacles.

MICHEL DE MONTAIGNE

- 67 000 documents hors revues.
- 235 137 prêts.
- 130 078 entrées dans la médiathèque dont 28 134 personnes (adultes et enfants) à la ludothèque.
- 9 006 personnes ont participé à l'un des événements culturels à Montaigne.
- 1 371 enfants ont participé à un accueil de crèches ou de classes.
- 136 adolescents ont participé à l'un des ateliers qui leur a été proposé.
- 152 personnes ont participé à des ateliers multimédia.

Cette année 2017 a été celle de la fidélisation d'un public pour les concerts organisés certains samedis en fin d'après-midi. 854 personnes ont pu assister gratuitement aux concerts proposés à Montaigne, avec un véritable engouement du public.

4 159 abonnés inscrits
53% d'adultes
47% d'enfants

LA FABRIQUE

Ses services : accueil de crèches, consultations internet et accès bureautique sur 6 PC et portage à domicile. La Fabrique dispose d'une salle du conte, un espace ado, un espace multimédia (6 PC), une salle de travail en groupe, 30 places assises, 17 000 documents, 3 quotidiens et 20 revues de presse. En 2017, exposition « Voyage dans les arts », tournoi de jeux vidéo « rocket league », spectacle de danse « entre ciel et terre », exposition de photos, spectacle de Noël, etc.

Elle compte 850 abonnés inscrits
58% d'adultes
42 % d'enfants.

BALARUC-LES-BAINS

Elle dispose d'un espace petite enfance, de 20 places assises, d'1 PC pour la recherche sur le catalogue. 11 500 documents, 2 quotidiens et 12 revues de presse. En 2017, spectacle, conte musical et atelier d'expression théâtrale pour enfants, pièce de théâtre : « Phèdre », lectures et rencontre d'un auteur dans le cadre de la semaine du Cambodge, atelier Môm'art pour les enfants de 5 à 9 ans, spectacle de Noël, ateliers d'expression graphique.

Elle compte 455 abonnés
95% d'adultes
5% d'enfants

LES MUSÉES

2017 a été marquée par la fusion des deux agglos de Thau. De cet évènement est né le nouveau Service Patrimoine et Archéologie de SAM qui réunit le Musée de site gallo-romain Villa Loupian (Mosaïques classées au titre des Monuments Historiques), le musée de l'étang de Thau (labellisé Musée de France) et le Jardin antique méditerranéen (labellisé Jardin remarquable), ainsi que le service d'archéologie préventive. Une campagne d'harmonisation du fonctionnement des différents équipements du Service Patrimoine et Archéologie a été menée en 2017.

LE MUSÉE VILLA LOUPIAN

16 018 visiteurs (15 838 en 2016). Côté scolaire, le Musée Villa Loupian a accueilli 1 689 élèves principalement issus du primaire (268 élèves), du secondaire (188 élèves) et/ou d'établissements spécialisés (187 élèves). Pour l'année scolaire 2016/2017, la fréquentation s'est maintenue malgré un contexte difficile pour les enseignants de trouver des financements pour les sorties pédagogiques. Le service a proposé 14 ateliers hors temps scolaires les mercredis matins des vacances et assuré tout un cycle d'atelier lors des Augustales 2017. 5 193 participants ont pu accéder aux différentes animations proposées par le MVL : le cycle de conférences, la Soirée des 4 Saisons, les Augustales 2017, la matinée visite guidée dans le cadre d'Ora maritima (assises du territoire de Thau : « Pêche et cultures marines »), les Journées Européennes du Patrimoine, ou les différents partenariats (médiathèques, OT de Balaruc, CPIE).

LE MUSÉE DE L'ÉTANG DE THAU

Visites libres et guidées, animations et évènements tout public, expositions temporaires, Nuit des Musées, Journées Européennes du Patrimoine. Les publics : 8 000 individuels, 2 500 scolaires, 3 800 en groupe, 700 lors d'animation et d'événements.

L'association des Amis du Musée de l'Étang de Thau a proposé un projet « multimédia » : une présentation au public, via une borne interactive ou une table numérique, de films documentaires sur l'étang de Thau. Projet réalisé en partenariat avec les archives de l'INA.

Focus sur l'Exposition « Zostères - Des prairies sous la mer », conçue sur support de panneaux mobiles, et qui propose des activités interactives au public ainsi que des espaces d'immersions. L'exposition, conçue pour être itinérante, a été présentée en priorité au musée de l'Étang de Thau et inaugurée en mai 2017.

JARDIN ANTIQUE MÉDITERRANÉEN

12 659 visiteurs en 2017 : 8 187 visiteurs « individuels » ont été accueillis au JAM soit 8 088 en visite libre et seulement 99 lors des visites guidées hebdomadaires. 516 visiteurs sont venus en « groupes », soit 192 en visite libre et 324 en visite guidée. En 2017, l'équipe du JAM a accueilli 643 élèves principalement issus du primaire (268 élèves), du secondaire (188 élèves) et/ou d'établissements spécialisés (187 élèves). 244 personnes (Centre de loisirs/crèche/Assistante maternelle) ont participé aux animations hors temps scolaire, soit 79 pour les centres de loisirs et 68 pour les crèches et les assistantes maternelles.

604 participants ont pu accéder aux différentes animations proposées par le JAM, déclinées sous la forme d'ateliers d'écriture, d'ateliers de pratiques artistiques, d'ateliers de découverte de la faune ou de la flore méditerranéenne, d'ateliers sensoriels, d'ateliers du goût, d'atelier de création, d'hôtel à insectes, de création d'herbiers, de balades contées, de spectacles, de concerts, d'origami party, de racontines en musique, etc. 127 personnes sont venues assister aux conférences proposées et 2 959 personnes ont dé-

604 visiteurs
ont participé aux différentes animations proposées par le JAM.

La Scène Nationale de Sète a compté 41 531 spectateurs dont 7 825 jeunes publics.

40 spectacles pour 73 représentations.

Théâtre : 15 spectacles pour 39 représentations.

Danse : 7 spectacles pour 12 représentations.

Musiques : 7 spectacles pour 6 représentations.

Arts du cirque : 4 spectacles pour 8 représentations.

Musique classique : 3 spectacles pour 3 représentations.

Lyrique : 5 spectacles pour 5 représentations.

couvert le JAM en participant à un événement soit national, soit de territoire : Festival de la biodiversité, avant-première du festival Arts métis en Juin, Augustales (intervention hors les murs), Fête de la nature, Nuit des musées, Rendez-vous aux jardins, Journées européennes du patrimoine.

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE ET FOUILLES

Le service est aujourd'hui agréé pour les périodes allant de la protohistoire au Moyen-Âge. Il a la compétence sur tous les diagnostics archéologiques prescrits sur le territoire de la collectivité (SAM). Concernant les fouilles préventives, le service peut répondre aux appels d'offres. Une convention cadre passé avec l'INRAP en 2014, renouvelé en 2017 procure une réactivité et des moyens plus important au service. Il participe ainsi aux manifestations liées à l'archéologie dans les équipements du service patrimoine et archéologie comme les Journées Nationales de l'Archéologie, les Augustales ou encore les Journées du Patrimoine.

Construction du futur Conservatoire à rayonnement intercommunal, quai des moulins, à Sète.

L'archéologie programmée

Dans le cadre de leurs missions, les agents de ce service sont amenés à participer ou à diriger des fouilles programmées. Ce type de fouilles résulte de programmes de recherche pluridisciplinaire impliquant le CNRS (UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes » de Montpellier), le Service Régional d'Occitanie et des Universités comme celle de Paul-Valéry Montpellier III et Aix-Marseille. Enfin, ces fouilles destinées à alimenter la recherche fondamentale sont nécessaires au maintien de l'habilitation pour l'archéologie préventive.

Dans le cadre de l'archéologie programmée, 2 fouilles ont été réalisées : la fouille de Marinesque à Loupian (étude de la voie Domitienne et l'un de ses relais routiers du I^{er} siècle av. J.-C) et la fouille de la Monédière à Bessan (habitat protohistorique de La Monédière VI^{e}-V^{e} siècles av. J.-C.).

En matière d'archéologie préventive : la Fouille sur le Colline de l'Yeuse (sanctuaire gallo-romain qui faisait face à la ville antique), un diagnostic archéologique à Balaruc-le-Vieux (Les Vignes 2 - mise en culture de la vigne ainsi qu'un tronçon de l'Aqueduc souterrain qui amenait l'eau de la source d'Issanka jusqu'à l'agglomération de Balaruc-les-Bains), Place de Lattres de Tassigny à Mèze (aménagements médiévaux, à savoir une aire d'ensilage positionnée en bordure d'un chemin nord-est/sud-ouest délimité par un fossé et un mur maçonné), Place du Mail à Balaruc-les-Bains (éléments de bâti et des dépotoirs en lien avec l'agglomération thermale de Balaruc-les-Bains), Rue de la Coste à Frontignan), 39 Boulevard du Port à Mèze (révélant plusieurs niveaux de remblais et de sols, intérieur ou extérieur de l'habitat).

L'archéologie préventive effectue également des publications, des communications et des séminaires, et gère des collections archéologiques, enrichies depuis 2017, du matériel issu de trois nouvelles communes (Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux et Frontignan). À terme, c'est l'ensemble des communes de la nouvelle agglomération qui devra intégrer ses collections.

LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL

Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Musique et Art Dramatique compte 2 094 élèves. En 2017, 119 évènements artistiques ont été présentés, comprenant des actions pédagogiques, éducatives, des spectacles, des classes de maître, des conférences. Au total, 10 500 spectateurs ont assisté à l'ensemble des manifestations artistiques dans et hors les murs. Pour l'instant, ce chiffre se trouve limité par la capacité d'accueil des salles de diffusion. Les actions éducatives auprès des publics scolaires (maternelles, primaires et secondaires) et de la petite enfance (crèches) concernent 1 000 enfants et adolescents hebdomadairement. Ce sont 5 écoles maternelles et élémentaires avec 20 classes touchées ainsi qu'une centaine de collégiens. Les Publics empêchés (Hôpitaux de Sète, EPHAD, personnes handicapées, secours populaire) constituent 520 individus. Des partenariats forts et privilégiés sont noués avec l'Education Nationale, la Scène Nationale et les collectivités locales. L'année 2017 a été marquée par la tarification unique entre les antennes de Sète et de Frontignan : 59 € pour un élève de - 25 ans (l'un des tarifs les plus bas de France), tarif ensuite dégressif pour les 2ème et 3ème enfants d'une même famille. La construction d'un nouveau et ambitieux C.R.I, situé à l'entrée Est de la ville de Sète, a démarré. Véritable projet de maillage du territoire, le réseau des enseignements artistiques de la musique et de l'art dramatique s'est concrétisé par la signature d'une charte des écoles associées (6 écoles labellisées : Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux, Frontignan, Gigean, Marseillan, Vic-la-Gardiole) regroupant 642 élèves.

LE SPORT

Depuis 2014, l'ex Thau agglo a décidé d'accorder dans le cadre de ses projets communautaires une place plus importante au sport. Cela s'est traduit, au 1er janvier 2016, par le transfert de 2 piscines sur 4 du territoire (Frontignan et Sète) à l'échelle de l'intercommunalité, afin de développer un plan d'action axé sur la natation scolaire. En janvier 2017, la fusion des deux agglos de Thau marque le point de départ d'une réflexion plus complète sur la future politique sportive de la nouvelle entité.

LA NATATION SCOLAIRE : UN AXE FORT DE LA POLITIQUE SPORTIVE

En janvier 2017, lorsque le territoire est passé de 8 à 14 communes, ce projet considéré comme phare et structurant a été alors étendu à l'ensemble des communes.

Les transports permettant d'amener les élèves sur les lieux de pratique restant une problématique pour les 6 communes du nord du bassin de Thau, l'agglopôle a décidé de prendre en charge le coût du transport pour tous afin de créer une équité d'accès à l'activité.

Quelques chiffres relatifs à la natation scolaire de l'agglopôle :

Ont bénéficié de cet apprentissage, 3 495 enfants issus des communes de Sète et de Frontignan en 2015, 4 439 enfants des 8 communes de Thau Agglo en 2016, 5 601 enfants des 14 communes de Sète agglopôle méditerranée en 2017.

FORMATION DES DIRIGEANTS

En 2017, l'agglopôle a mis en place des formations pour les dirigeants sportifs du territoire. Animées par l'association Profession Sport Loisir 34, trois soirées d'information des dirigeants sportifs se sont tenues durant l'année 2017 : le 9 mai sur le thème « Élaborer une demande de subvention », le 3 octobre, soirée d'échanges et questions diverses sur la gestion quotidienne et la vie associative et le 21 novembre, sur le thème « Organisation d'une manifestation sportive ».

	Dépenses 2017	Recettes 2017
Fonquerne	1 842 000 €	371 932 €
Di Stefano	446 288 €	12 104 €

SPORT NATURE

Située dans un environnement propice au développement des sports de nature (mer, garrigue, lagune et vignoble), l'agglopôle a entrepris un travail de mise en valeur des parcours de randonnée, de trail et de VTT, accessible à tous les pratiquants du territoire. Dans ce cadre, en collaboration avec le Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Hérault, certaines portions du territoire sont à l'étude pour être aménagées en itinéraire de randonnée pédestre.

Pour l'heure, un tracé d'itinéraire de randonnée pédestre au départ de Bouzigues, dit « Chemin de Cambelliès », est en cours de validation.

SCHÉMA DES ACTIONS MENÉES PAR LE SERVICE DES SPORTS

Actions en place

- ✓ Fonctionnement des piscines : Fronquerne et Di Stefano.
- ✓ Prise en charge de l'organisation et du transport pour la natation scolaire (estimation) : 105 000 € /an.
- ✓ Formation des dirigeants.
- ✓ Sport santé.
- ✓ Sport de nature.

Projets en cours

- ✓ Extension de la piscine Fonquerne 12/15 millions € hors taxes.
- ✓ Les prochaines piscines qui seront implantées sur les communes de Gigean, Mèze et Frontignan devraient coûter près de 9 M€ chacune.
- ✓ Palais des sports : 20 M€.

Projets en étude

- ✓ Sport de haut niveau : 50 000 € (enveloppe budgétisée).
- ✓ Sport de nature : création d'une offre VTT et développement d'itinéraire de randonnée pédestre.

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

37 agents
sont répartis sur les deux équipements aquatiques : le centre balnéaire Raoul Fonquerne à Sète et la piscine Di Stefano à Frontignan.

127 680 entrées à Fonquerne en 2017 (122 026 en 2016), 53 091 à Frontignan (51 576 en 2016).

Participation au salon des Sports Nature de Montpellier, en février

Le salon des Sports Nature a été une première opportunité de positionner l'agglopôle sur ce terrain, considéré comme étant une piste de développement prioritaire. La collectivité a donc réservé un stand et invité des associations et clubs du territoire, dont les activités sont axées sur ce secteur de pratique, en fonction d'un programme établi par demi-journée.

SPORT DE HAUT NIVEAU

En 2017 et après avoir mené une réflexion sur la possibilité d'apporter une aide aux sportifs de haut niveau, aux clubs formateurs et aux manifestations, le groupe de travail « Haut Niveau » composé d'élus de la commission sport a préconisé la mise en œuvre d'une aide individuelle pour les jeunes sportifs référencés sur liste ministérielle. Pour cela, un projet de délibération portant sur la prise de compétence supplémentaire « Aide aux sportifs de haut Niveau » a été lancé (voté en juin 2018).

SPORT SANTÉ

Aujourd'hui, Sète agglopôle méditerranée souhaite apporter son soutien aux communes investies dans la pratique du sport santé (par exemple, la ville de Sète encadre des séances à l'intention de personnes atteintes d'un cancer) et à terme, elle a pour objectif d'inciter d'autres communes à y prendre part. En parallèle, la collectivité s'est associée à la ligue de lutte contre l'obésité, qui organise des rendez-vous mensuels (séances, courses, rencontres) dans différentes communes pour encourager la pratique d'une activité physique adaptée à tous, et en particulier aux personnes en situation de surpoids. Dans ce cadre-là, durant l'été 2017, la ligue de lutte contre l'obésité est intervenue sur la commune de Vic-la-Gardiole en apportant son concours à l'organisation d'une course pédestre ainsi qu'à des ateliers d'échanges. Dans cette dynamique, l'agglopôle propose également à ses agents territoriaux, durant la pause méridienne, de participer à des cours d'activités physiques dans le cadre du sport en entreprise.

L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

La loi NOTRe prévoyait le transfert de la compétence tourisme aux intercommunalités le 1er janvier 2017 mais la loi Montagne, votée par les parlementaires à la mi-décembre 2016, a permis aux stations classées de tourisme d'y déroger et de conserver des offices de tourisme à vocation communale.

Les 4 stations que comptent notre territoire (Marseillan, Balaruc-les-Bains, Frontignan et Sète) ont donc conservé un office de tourisme municipal. Néanmoins, l'ex-CCNBT ayant la compétence tourisme, celle-ci a été étendue à la nouvelle intercommunalité née de la fusion. Si son action ne concerne donc directement que les 10 communes ne disposant pas d'office de tourisme municipal, l'O.T.I. a néanmoins vocation à promouvoir l'ensemble du territoire. Il compte à ce jour 2 bureaux d'information touristique, l'un à Mèze où travaillent 4 personnes, et l'un à Vic-la-Gardiole avec une employée.

L'ensemble du personnel a été transféré en 2017 à Sète agglopôle Méditerranée. Une réflexion a été engagée en 2017 sur le statut juridique de l'Office de tourisme intercommunal. Il s'agit aujourd'hui d'un service public administratif, ce qui semble peu adapté car générant une lourdeur administrative excessive. Il a donc été décidé de transformer l'OTI en établissement public industriel et commercial. Le travail préparatoire a été effectué en 2018 pour un changement de statut prévu au 1er janvier 2019.

LA FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME

Avec 9 718 visiteurs renseignés à l'office de tourisme de Mèze en 2017 et 3 017 à Vic-la-Gardiole, la fréquentation a légèrement baissé sur chacun des deux sites. Cette diminution a été compensée par une hausse de la fréquentation des sites internet et de la page Facebook. Il n'est malheureusement pas possible de comparer la fréquentation des deux sites cumulés entre

2017 et les années précédentes car la méthode de comptage employée par le bureau de Vic-la-Gardiole n'était pas la même. Le service accueil a aussi eu à gérer 2 553 appels téléphoniques, soit un total de 15 288 personnes renseignées si l'on considère l'accueil physique et téléphonique.

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

La réédition des guides touristiques de l'Office de tourisme de l'ex-CCNBT et de Vic-la-Gardiole est intervenue fin 2016. Les e-brochures concernant les hébergements ont été imprimées à la demande. Côté Internet, le site de l'Office de Mèze, disponible en 3 langues, a vu sa fréquentation augmenter, avec 199 828 pages vues (contre 108 000 en 2016) et 46 333 sessions (contre 22 936 en 2016). La fréquentation de la page Facebook de l'Office a fortement augmenté entre 2016 et 2017 : 1 806 "j'aime" sur la page, comptabilisés fin 2017. Portée de 562 806 en 2017 (contre 274 623 en 2016).

Un plan marketing en partenariat avec Hérault tourisme avec participation à la foire aux dépliants organisée par l'ADT, campagne de webmarketing sur le bassin de vie qui a permis de générer 11 523 visites sur les sites et réseaux sociaux et 8 138 inscriptions. Enfin, 3 newsletters ont été envoyées à 32 124 destinataires, générant 14 344 ouvertures (soit un taux de 44,7%) et 2 874 clics, campagne webmarketing France avec l'envoi de 6 newsletters à 140 861 destinataires (taux d'ouverture de 27,8%), campagne e-newsletters en Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne, Belgique, Italie, Pays-Bas, Scandinavie, qui visait à renforcer la notoriété et la visibilité de la destination Hérault et de ses marques à travers des offres produits ; campagne radio (208 spots de 30 secondes) ; 8 campagnes Facebook Ads qui ont permis de gagner des fans, de diffuser des vidéos et plus généralement de gagner en notoriété ; opérations de co-marketing réalisées au Danemark en partenariat avec Holte Vinlager et en Suisse alémanique avec le groupe Schenk sur le thème de l'œnotourisme, en Allemagne, Grande-Bretagne et Danemark avec le comparateur de voyages Momondo et aux Pays-Bas en partenariat avec Atout France qui a hébergé un mini-site de campagne toujours sur le thème de l'œnotourisme.

L'Office de tourisme intercommunal était également présent aux Vendanges de Montmartre, auxquelles participait l'agglopôle. Les visiteurs ont pu goûter les vins et produits alimentaires du bassin de Thau grâce à la présence de 5 professionnels labellisés Vignobles et découvertes sur un stand de 54 m² aux couleurs du bassin de Thau. Par ailleurs et pour la première fois, l'agglopôle a organisé en partenariat avec Hérault tourisme une soirée destinée aux prescripteurs et la presse spécialisée. 27 journalistes et blogueurs y ont participé ainsi que 9 prescripteurs, générant des retours dans la presse et sur internet. Les manifestations se tenant sur le territoire ont également permis de mettre en avant les produits du terroir et la gastronomie locale. Ainsi, l'Oursinade, à Sète les 10 et 11 mars, a rassemblé 25 producteurs et 16 500 personnes ; les Estivales, qui se sont tenues dans différentes communes du territoire à 7 dates entre le 7 juillet et le 19 août, ont attiré 19 800 visiteurs ; la fête de l'Anguille, à Marseillan le 7 octobre, 16 producteurs et 8 400 personnes.

Accompagnement des prestataires à la labellisation et au numérique

✓ Clévacances, 1, 2, 3, 4, 5 étoiles de France, Gîtes de France, Bienvenue à la ferme, Vignobles et découvertes, les démarches de classement sont autant de marques qui reconnaissent les efforts des professionnels et leur capacité à séduire une clientèle spécifique. Pour les meublés de particuliers, un accompagnement individuel a été proposé par l'OTI ainsi que des visites Clévacances et de classement. Une dizaine de propriétaires en ont profité. À Vic-la-Gardiole, où très peu de meublés sont labellisés, une réunion a été organisée le 2 octobre 2017 pour l'ensemble des hébergeurs de Vic et Mireval. Des représentants de Clévacances, Gîtes de France et de l'organisme de classement 1, 2, 3, 4, 5 étoiles de France, étaient présents pour expliquer les différences entre les labels et leur intérêt, à la fois pour les propriétaires et pour les clients. Une douzaine de propriétaires étaient présents.

✓ Une dizaine de professionnels du territoire ont bénéficié de formations dispensées par la société Marathus web, dont les prestations ont été prises en charge par l'Office de tourisme intercommunal. Ils ont pu ainsi améliorer la rédaction de leurs descriptifs commerciaux sur le web, apprendre à rédiger un cahier des charges et réaliser un site internet.

LES CHIFFRES DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

- ✓ 254 hébergeurs sur les 10 communes
- ✓ 363 hébergements
- ✓ 7 048 lits touristiques
- ✓ 15 288 personnes renseignées
- ✓ 1 806 mentions « J'aime » sur la page Facebook
- ✓ 199 828 pages vues sur le site internet

12735 visiteurs

renseignés dans les offices de tourisme de Mèze et Vic-la-Gardiole.

En 2017, le budget de fonctionnement de l'OTI s'élevait à 454 742 €. Le compte administratif anticipé indique que seuls 68,21% de ce budget ont été consommés. La taxe de séjour collectée s'élève à 268 733 €.

03

LE CADRE DE VIE

LA MOBILITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2017 a notamment été marquée par l'expérimentation d'une ligne estivale entre Mireval, Vic-la-Gardiole et Frontignan par le pilotage de plusieurs études d'envergure mais surtout par la commande de plusieurs bus électriques et la préparation de 5 nouvelles lignes de bus.

Remise de la subvention de l'agglopôle pour l'achat de vélo électrique lors de la Journée de l'éco-mobilité.

AMÉLIORER ENCORE LE SERVICE RENDU À L'USAGER

Depuis le 1er septembre 2015, l'agglopôle a signé un contrat de près de 50 M€ avec la société CarPostal, pour la gestion de son réseau de bus (durée de 7 ans). Ce nouveau contrat est un signe fort en matière de développement des transports en commun sur notre territoire. Cela s'est notamment traduit par la mise en place d'un nouveau réseau de transport au 1er janvier 2016 comprenant plus de lignes, des trajets plus courts, des horaires améliorés et de multiples nouveaux services (une nouvelle agence commerciale, un nouveau site internet, l'achat de titres en lignes, l'implantation de plus de 25 bornes d'informations voyageurs...).

Outre un réseau de bus déjà amélioré récemment, l'agglopôle a travaillé tout au fil de l'année à la création, dès le 2 janvier 2018 de 5 nouvelles lignes de bus permettant d'irriguer les communes de Bouzigues, Loupian, Mèze, Montbazin, Poussan et Villeveyrac.

LES NAVETTES MARITIMES

Pour compléter son offre de transport, l'agglopôle développe depuis plusieurs années une offre maritime estivale. Près de 54 000 voyageurs ont été transportés en 2017 en « bateaux-bus », soit 20% de plus qu'en 2016.

DES PROJETS D'ENVERGURE POUR AMÉLIORER LA MOBILITÉ

Plusieurs projets d'envergure furent menés de front en cette année 2017 : consultation en vue de la mise en place d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) et d'une voie verte sur la RD2 ; finalisation du projet de réalisation d'un véritable Pôle d'échanges multimodal (PEM) afin de démarrer les travaux du secteur sud en 2018.

LA RELANCE D'UN NOUVEAU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU) 2020/2030

La fusion intervenue au 1er janvier 2017 entraîne la constitution d'un nouvel EPCI qui devient autorité organisatrice de la mobilité sur l'ensemble de son périmètre. Aussi, dans un souci de cohérence, l'agglopôle a décidé l'élaboration d'un nouveau PDU volontaire qui sera l'occasion de réaliser un nouveau programme d'actions à l'échelle des 14 communes pour les 10 ans à venir.

LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

L'agglopôle doit mettre en accessibilité plus de 135 arrêts sur la période 2016-2018. En 2017, plus de 450 000 € ont été investis pour rendre un maximum d'arrêts accessibles.

LES VÉHICULES SUR LA VOIE PUBLIQUE (FOURRIÈRE AUTOMOBILE)

1 495 véhicules ont été enlevés dont 1 064 récupérés par leurs propriétaires. L'agglopôle a donc financé la destruction de 431 véhicules.

UN PARTENARIAT FORT AVEC LE GIHP-LR

Suite à la fusion des deux agglos de Thau, un avenant à la convention de l'agglopôle et du GIHP a été conclu afin que l'association puisse désormais prendre en charge les personnes handicapées à l'échelle des 14 communes de la nouvelle agglopôle.

LA MOBILITÉ DURABLE

Mise en œuvre du Plan de déplacement de l'administration : l'année 2017 a vu la concrétisation d'un certain nombre de projets du PDA et notamment :

- ✔ La réalisation de sensibilisation des agents sur les déplacements remboursés et les alternatives à l'autosolisme.
- ✔ Équipement de l'hôtel d'agglomération et de nombreux sites communautaires avec la poste de nouveaux arceaux vélos.
- ✔ L'achat de 4 vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels et domicile/travail des agents, portant à 10, les vélos à assistance électrique répartis sur les différents sites communautaires.
- ✔ Alimentation continue de la rubrique PDA sur l'intranet.

Les bornes de recharges (IRVE) : désormais 19 bornes sont implantées sur le territoire des 14 communes de l'agglopôle.

Attribution d'aides à l'achat de vélos électriques : en 2017, une subvention à l'achat de vélos électriques a été attribuée par l'agglopôle à 150 foyers du territoire.

Journée de l'écomobilité : le service Mobilité & Développement Durable en partenariat notamment avec le Conseil de développement et la ville de Balaruc-les-Bains, a mis en place pour la troisième année consécutive, un évènement de sensibilisation aux alternatives au déplacement motorisé, à l'occasion d'une journée dédiée au grand public, en septembre 2017.

Charte de l'écomobilité : en partenariat avec l'ADEME, SAM s'engage à promouvoir l'écomobilité en présentant chaque année au minimum trois actions emblématiques liées à la promotion de l'écomobilité sur le territoire.

Accompagnement sur les Mobilité actives : l'agglopôle a organisé en 2017 avec les services de l'État une journée d'information sur les mobilités actives et accompagne quelques collectivités volontaires sur les aménagements de voirie apaisés.

4 vélos

à assistance électrique ont été achetés par l'agglopôle.

19 bornes de recharges (IRVE) sont implantées sur le territoire des 14 communes de l'agglopôle.

2 BUS électriques achetés

avec l'aide financière versée par le Ministère de l'Écologie.

Pour encourager l'installation de chauffe-eau solaire, la subvention est fixée au montant forfaitaire de 250 €/m² de capteurs solaires installés.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plan Climat Air Energie Territorial, lancement de la démarche

Avec la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Sète agglopôle méditerranée doit élaborer, en tant qu'EPCI de plus de 20 000 habitants, un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Celui-ci remplacera le Plan Climat Energie Territorial (PCET) adopté en 2012 par l'ex Thau agglo. Il couvre un domaine d'actions plus large et sera établi sur le périmètre des 14 communes de la nouvelle agglomération. Il comprendra :

- ✔ Un volet atténuation au changement climatique.
- ✔ Un volet adaptation au changement climatique.
- ✔ Et un nouveau volet qualité de l'air.

La thalassothermie pour alimenter le nouveau quartier de l'entrée EST de Sète

Pour répondre aux besoins en chaud (chauffage et eau chaude sanitaire) et en froid (rafraîchissement) du futur quartier en Entrée Est de Sète, l'agglopôle mène une étude de faisabilité technico économique visant à utiliser la thalassothermie (puiser les calories ou frigories de l'eau de mer) dans ce nouveau quartier.

Des aides à l'installation de solaire thermique

En 2016, l'agglopôle a mis en place un chèque solaire pour encourager l'installation de chauffe-eau solaire ou système solaire combiné pour l'eau chaude et le chauffage. Cette action a été renouvelée en 2017. Il s'agit d'un dispositif d'aides financières à destination de toute personne physique propriétaire d'un logement existant situé sur le territoire de l'agglopôle sans condition de ressource. Pour encourager la démarche des particuliers, la subvention est fixée au montant forfaitaire de 250 €/m² de capteurs solaires installés avec un plafond maximum de 1 500 € par foyer. Une plateforme numérique dédiée a été mise en place sur le site de l'agglo pour les particuliers qui peuvent y retirer comme renvoyer leur dossier de demande de subvention.

Espaces Info Energie

L'agglopôle continue d'offrir à la population un service de conseil gratuit dédié aux économies d'énergie avec GEFOSAT, association spécialisée dans la maitrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables. En 2017, près de 300 personnes en ont bénéficié, via des permanences mensuelles (Frontignan, Balaruc-les-Bains et Sète), des permanences téléphoniques ou encore des animations en partenariat avec les communes durant la semaine du développement durable.

L'agglopôle reconnue "Territoire à Energie Positive pour la Croissance verte"

Reconnue Territoire à énergie positive pour la croissance verte par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, l'agglopôle a bénéficié d'une aide financière de 500 000 € pour acheter 2 bus électriques.

Qualité de l'air : la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire suit son cours avec le partenariat entre Sète agglopôle méditerranée et l'association ATMO, qui, chaque année dresse un bilan des éventuelles périodes de pollutions, et les actions préconisées pour les éviter. Le service suit également le fonctionnement de l'observatoire des odeurs couvrant essentiellement le périmètre des villes de Sète et Frontignan, concernées par cette problématique.

Rapport Développement durable : la loi portant engagement national pour l'environnement, dite « loi Grenelle II », soumet les Établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable. Le rapport 2017 témoigne de ce qui est fait au sein de la structure (actions mises en place par et entre les services) et de ce qui est engagé en faveur du développement durable à l'échelle du territoire. Au-delà de l'obligation réglementaire, ce document a vocation à porter à la connaissance et à valoriser l'ensemble des politiques, programmes et actions entrepris par Sète agglopôle méditerranée dans le sens des 5 finalités du développement durable :

- ✔ la lutte contre le changement climatique,
- ✔ la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- ✔ la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- ✔ l'épanouissement de tous les êtres humains,
- ✔ la dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables.

En 2017, on dénombre plus de 100 actions et politiques qui s'inscrivent dans une logique de développement durable.

Charte Objectif CO_2 : L'agglopôle et Car Postal Bassin, délégataire pour le réseau de transport urbain de voyageurs, se sont engagés dans une démarche volontaire de réduction des émissions de CO_2 dans la mise œuvre de son réseau de transport en commun, concrétisée par la signature de la charte Objectif CO_2 des transporteurs routiers de voyageurs au côté de l'ADEME et de la DREAL.

LA GESTION DES DÉCHETS

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

La Commission de Suivi du Site (ex CLIS) de l'Unité de Valorisation Énergétique de Sète s'est réunie le 8 juin 2017. Les émissions à la cheminée restent inférieures aux valeurs réglementaires. La CSS de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Villeveyrac s'est tenue le 29 septembre.

Le réseau vapeur de l'UVE (unité de valorisation énergétique) vers l'usine Saipol est désormais en service et permet de valoriser la quasi-totalité de la vapeur produite par l'incinérateur.

Dans le cadre du programme de prévention en partenariat avec l'ADEME, des efforts importants sont faits pour mieux maîtriser la production de déchets et développer les différents modes de valorisation (compostage domestique, consommation éco-responsable, gestion des déchets optimisée au sein des administrations et des entreprises). Le bilan des 5 années d'action est très positif avec une réduction des tonnages dépassant les objectifs fixés (-8,2 % au lieu des 7% prévus).

LA COLLECTE

240 Points d'apport volontaire (P.A.V.) ont été remplacés (programme de rénovation et de densification du réseau de points tri).

Le plan de réorganisation des circuits de collecte s'est poursuivi sur l'ensemble du territoire (optimisation des tournées, suppression des manœuvres dangereuses) avec des gains de temps et d'efficacité.

Suite à la fusion, un diagnostic a été lancé dans le but d'harmoniser les dispositifs de collecte et d'identifier des pistes d'amélioration (modernisation des déchetteries, densification du réseau de points-tri, suppression progressive de la collecte en sacs).

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

La septième édition de la campagne « Pas de vacances pour les déchets » a été menée en partenariat avec le Conseil départemental, l'ADEME et Eco-Emballages. Elle a permis de sensibiliser les estivants à la prévention et au tri des déchets. Programmée sur 3 semaines dans les stations touristiques du territoire, l'opération a permis de toucher directement près de 2 600 personnes et s'est traduite par une hausse sensible des tonnages recyclés (+ 14%). En avril, une opération de promotion du compostage domestique a été organisée dans le cadre de la manifestation nationale « Tous au compost ! » avec de nombreuses animations proposées sur l'ensemble du territoire.

En octobre, l'agglopôle s'est mobilisée à l'occasion de la journée nationale contre le gaspillage alimentaire au travers d'une semaine d'animations dans les écoles et auprès du grand public (1500 foyers et 600 élèves concernés).

Du 22 novembre au 6 décembre 2017, l'agglopôle a participé une nouvelle fois à la Semaine européenne de la réduction des déchets au travers de l'opération « 20 000 tonnes sur les mers » axée sur les matières plastiques, leur impact sur l'environnement et les possibilités de valorisation. Près de 1 500 personnes ont été sensibilisées et 35 classes ont bénéficié d'une animation sur cette thématique.

96700 tonnes
de déchets ménagers et assimilés.

16,2% d'ordures ménagères
valorisées grâce au recyclage.

EN QUELQUES CHIFFRES

✔ 96 700 tonnes de déchets ménagers et assimilés (hors installation de stockage de déchets inertes) ont été pris en charge par le service public, soit 774 kg/an/hab. avec une confirmation de la hausse observée depuis 2014.

✔ On note une progression du tri avec des tonnages en légère augmentation pour l'ensemble des collectes sélectives 29,7 kg/an/hab. pour le verre, 43,3 kg/an/hab. pour les emballages et papiers.

✔ Le recyclage permet ainsi de valoriser près de 16,2% du total des ordures ménagères.

✔ Les déchets, c'est aussi 71 000 bacs roulants, 284 composteurs livrés en 2017 et 90 ripeurs.

LES ASSEMBLÉES ET MOYENS GÉNÉRAUX

La mission principale du service Assemblées et Moyens Généraux est de préparer, organiser et assurer le fonctionnement des instances décisionnelles, d'assurer l'accueil physique et téléphonique des administrés et autres usagers et de procéder à la gestion du courrier de l'agglopôle.

910 actes

ont été validés, soit une augmentation de 48% par rapport à l'exercice 2016.

368 décisions et 62 arrêtés du Président (hors arrêtés RH) ont été validés par le service Assemblées.

ORGANISATION DES INSTANCES DÉLIBÉRANTES

Le Conseil communautaire, composé de 50 délégués est l'assemblée délibérante de Sète agglopôle méditerranée. Au cours de l'exercice 2017, Il s'est réuni 11 fois en 2017 ; 350 délibérations ont été approuvées durant ces séances.
Le Bureau communautaire composé du Président et de 10 vice-présidents s'est réuni, quant à lui, 17 fois et a pris 130 décisions.

Pour chacune de ces instances, il a été nécessaire de procéder à l'établissement et la transmission des ordres du jour, l'organisation logistique des séances, la rédaction des comptes rendus et des procès-verbaux et l'envoi au contrôle de légalité, la réalisation du recueil des actes administratifs. Soit au total : 28 séances de Conseil et Bureau, 28 comptes rendus, 28 procès-verbaux, pour 480 délibérations et décisions.

Enfin, 368 décisions et 62 arrêtés du Président (hors arrêtés RH) ont été validés par le service Assemblées/Moyens généraux, soit un total général sur l'année 2017 de 910 actes et une augmentation en terme de volume d'activité de 48% (exercice 2016 - 616 actes).

Répartition des actes administratifs par thématique
Exercice 2017

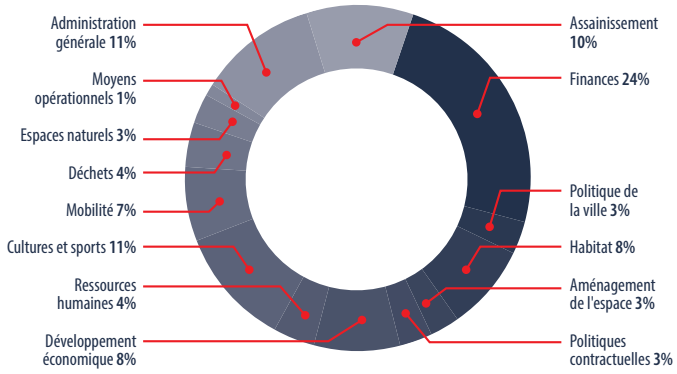

L'exercice 2017 a été celui de la fusion de la CABT et la CCNBT, ce qui a occasionné une refonte totale des instances communautaires, impliquant fortement le service des Assemblées.

Il est également à noter une croissance exponentielle du nombre d'actes traités par le service des assemblées, au regard de la fusion opérée au 1er janvier 2017 et de l'accroissement des compétences transférées.

Par ailleurs, la fusion a également rendu nécessaire la formation et l'intégration du personnel aux différents outils et processus de gestion des assemblées au premier desquels le logiciel Acte office.

ACCUEIL PHYSIQUE ET TÉLÉPHONIQUE ET GESTION DU COURRIER

✔ 4 290 personnes accueillies à l'accueil de Sète agglopôle méditerranée, soit une augmentation de 2%.

✔ 12 049 personnes orientées (+9% par rapport à 2016) dans le cadre de 1 128 réunions programmées sur site (+1% par rapport à 2016).

✔ 15 540 appels téléphoniques reçus et orientés par le standard, soit une moyenne de 60 appels entrants par jour, sans compter les appels internes.

✔ 2 024 réservations de véhicules de services enregistrées.

✔ 6 807 courriers arrivés et scannés pour traitement par les services concernés soit une augmentation en volume de 12% sur l'exercice 2017.

Sur l'exercice 2017, il est donc noté une sensible augmentation du nombre de courriers traités par le service Moyens généraux, tendance qui devrait se poursuivre sur l'exercice 2018.

Par ailleurs, il est également constaté l'augmentation en densité des réunions organisées sur le site Président, lesquelles réunissent environ 10% de personnes supplémentaires ; un chiffre qui devrait s'amplifier dans les années à venir.

LES ACHATS

Après deux années de structuration et de lancement des projets groupements, l'année 2017 a été la première année de régime de croisière pour le service des achats de Sète agglopôle méditerranée. En 2017, le service des achats a traité 23 marchés dont 17 en groupements de commandes.

LA MODERNISATION DE L'ACHAT PUBLIC

Au-delà de la recherche de la performance économique à travers l'achat groupé, des actions en faveur du développement durable ont permis la mise en œuvre de clauses sociales dans le marché entretien des locaux de l'agglopôle et environnementales dans de nombreux marchés, notamment celui des fontaines à eau qui a permis de favoriser l'économie circulaire. Des initiatives ont également été prises pour faciliter l'accès des PME à la commande publique. Plusieurs marchés importants, notamment dans le domaine de la fourniture, ont été attribués à des entreprises du Bassin de Thau.

MISE EN PLACE DE LA DÉMATÉRIALISATION EN AVAL DE L'ACHAT

L'action du service des achats est motivée par la recherche du meilleur prix mais aussi par celle du meilleur service au profit des utilisateurs des marchés.

✔ Les cartes achat ont été déployées dans plusieurs services. La carte d'achat est un moyen de paiement à autorisation systématique destiné aux agents publics. Il leur permet, dans la limite des segments d'achats définis en amont, de satisfaire leurs besoins récurrents et de faibles enjeux.

Cette carte peut être utilisée pour certains marchés globalisés (papier, consommables informatiques ou fournitures de bureau) ou pour des petits achats répondant à des besoins d'urgence ou de dépannage (bouteilles pour des réunions, petit outillage...).

✔ La simplification des procédures d'approvisionnement à l'aide d'outils de dématérialisation, comme des sites de commande en ligne mis à disposition par les fournisseurs ou des cartes de paiement, constitue une source d'optimisation de l'ensemble de la chaîne.

Exemple :
Dans le cadre du nouveau marché « fournitures de bureau », il sera bientôt mis en place la commande dématérialisée via le site internet du titulaire retenu avec des accès individuels sécurisés par nom d'utilisateur et mot de passe ouvrant accès à la commande aux seuls produits du catalogue issu du marché.

23 marchés
réalisés par le service des Achats, donc 17 en groupements de commandes.

04

LE CYCLE DE L'EAU

L'ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

3,9 kilomètres

de réseaux renouvelés sur le territoire.

L'agglopôle compte 8 stations pour une capacité de traitement d'environ 200 000 équivalents habitants.

L'agglopôle assure la collecte et le traitement des eaux usées sur l'ensemble du territoire et possède l'ensemble des ouvrages et infrastructure d'assainissement collectif. Le service est assuré pour partie par contrat de concession de service public et pour partie en régie directe.

La collecte et le transport des eaux usées

✓ Concessionnaire VEOLIA Eau pour les communes de Balaruc-le-Vieux, Balaruc-les-Bains, Frontignan et Mireval ;

✓ Concessionnaire SUEZ Environnement pour les communes de Gigean, Marseillan, Sète, Vic-la-Gardiole, Mèze, Poussan, Bouzigues, Villeveyrac, Loupian, Montbazin.

Le traitement des eaux usées en station d'épuration

✓ Concessionnaire SUEZ Environnement pour les communes de Balaruc-le-Vieux, Balaruc-les-Bains, Frontignan, Gigean, Sète, Poussan et Bouzigues, Marseillan et Vic-la-Gardiole, Frontignan Plage ;

✓ Concessionnaire VEOLIA pour la commune de Mireval ;

✓ Régie Publique SAM pour les communes de Mèze, Villeveyrac, Montbazin, Loupian.

LES CHIFFRES CLÉS

✓ 14 communes et 124 878 habitants (INSEE 2017).
✓ 618 km de réseaux.
✓ 8 stations pour une capacité de traitement d'environ 200 000 équivalents habitants.
✓ 167 postes de refoulement.
✓ 52 498 foyers abonnés au service assainissement.
✓ 3,9 km de réseaux renouvelés, 125 regards de visite et 131 branchements créés, renouvelés ou réhabilités en 2017.
✓ 36 conventions de déversement signées en 2017, 5 industrielles 31 assimilées domestiques.
✓ 787 autorisations d'urbanisme instruites.

ÉTUDES ET TRAVAUX

Dans le cadre du Contrat de Gestion Intégrée du Territoire de Thau, l'agglopôle a engagé un certain nombre d'actions pour une réduction des rejets par temps de pluie, une réduction des entrées d'eaux claires parasites dans les réseaux d'assainissement. Un programme de travaux a été mis en place pour renouveler les réseaux fortement dégradés.

En 2017, le montant des travaux d'investissement réalisé s'est élevé à 9 M€. Ils ont été réalisés pour répondre aux objectifs du Contrat de Gestion Intégrée du Territoire de Thau, mais aussi pour répondre aux besoins du bon entretien du patrimoine de la collectivité sur l'ensemble du territoire par la réhabilitation, le renouvellement ou l'extension des dispositifs d'assainissement.

La modernisation et l'extension de la capacité de traitement de la STEP des Eaux blanches ont été réalisées par concession de service et travaux de l'assainissement collectif. La date prévisionnelle d'entrée en vigueur de la concession de service public sera fixée au 1er janvier 2018 pour une durée de 20 ans.

Les principales caractéristiques du contrat seront les suivantes :

✓ conception et construction de la nouvelle station d'épuration et ses ouvrages annexes,

✓ la démolition des ouvrages et locaux non réutilisés,

✓ la réalisation des bâtiments techniques et administratifs de la station (option),

✓ la mise en place d'un chemin de visite et de l'accueil du public,

✓ la réalisation d'études et de certains travaux sur les postes de refoulement d'alimentation la station (Serpentin, plan de l'Aire, CR44, Bosc, Moulin, Plagette,..),

✓ l'élaboration de l'ensemble des dossiers de raccordement et l'ensemble des dossiers réglementaires nécessaires aux travaux,

✓ les travaux de rénovation de la file 2.

RÉHABILITATION DES RÉSEAUX ET EXTENSION DE ZONE EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La réhabilitation des réseaux est essentiellement liée au génie civil vieillissant causant des problèmes de pollution et des infiltrations d'eaux claires parasites.

Commune	Opération	Objet
BALARUC-LES-BAINS	Extension réseau	Allée des Arènes, 200 ml, 12 abonnés
	Renouvellement-réparation	Avenue des Thermes des Athéna : 40 ml
	Renouvellement-réparation	Avenue du Serpentin et du Bassin de Thau : 21 tampons de regard de visite et 12 tampons de regard de branchements
	Renouvellement-réparation	Traversée RD2 face Intermarché-Président : 80 ml
FRONTIGNAN	Renouvellement-réparation	Avenue Mermoz : 2 regards crées
	Renouvellement-réparation	Avenue Jean Moulin : Réparation 32 ml collecteur, 21 boites de branchements, Réhabilitation 410 ml collecteur et 34 branchements
	Renouvellement-réparation	Rue de la Coste : réhabilitation 320 ml de collecteur
	Renouvellement-réparation	Avenue Général de Gaulle : 13 ml de collecteur, 1 branchement, 51 ml de collecteur réhabilité, 4 tampons
	Renouvellement-réparation	Impasse Plaisanciers : 7 tampons
	Renouvellement-réparation	Rue 1ère armée : 4 tampons
	Renouvellement-réparation	Avenue de la Bordelaise (ZAE Peyrade) : réparation 15 ml
	Renouvellement-réparation	Les Halles : 20 ml de collecteur renouvelé, 7 regards
MARSEILLAN	Extension réseau	Chemin des Belles, 48 ml, branchement Gendarmerie
	Renouvellement-réparation	Rue Adam : 106 ml de collecteur, 11 branchements
	Renouvellement-réparation	Rue Racine et Monge : 14 branchements et 9 tampons
	Renouvellement-réparation	Quai du port : 31 branchements renouvelés, 500 ml de collecteur réhabilité, 10 regards réhabilités
	Renouvellement-réparation	Parc locatif : 408 ml de colleteur renouvelés, 15 regards, 30 branchements
SÈTE	Extension réseau	Chemin de la Pipe, Auvergne, impasse Fourmi, 350 ml, 27 branchements
	Renouvellement-réparation	Rue Dublin : 50 ml de collecteur, 1 regard
	Renouvellement-réparation	Rue Lucien Salette : 36 boites de branchements
	Renouvellement-réparation	Rue Gambard : 150 ml de collecteur unitaire, 25 branchements
	Renouvellement-réparation	Retrait siphons provisoire
	Renouvellement-réparation	Chemin poule d'eau : réhabilitation de 7 regards
	Renouvellement-réparation	Allée des jeux de boules (Pointe courte) : 1 poste de relevage, 1 branchement, 250 ml refoulement
	Renouvellement-réparation	Rue Jules Vales : 12 ml de collecteur unitaire (ovoïde)
VIC-LA-GARDIOLE	Renouvellement-réparation	Centre ancien : 62 boites de branchements renouvelées, 50 tampons, 660 ml de collecteur réhabilité
MÈZE	Renouvellement-réparation	Rue Frères Argand : 710 ml de collecteur, 20 regard, 20 branchements
	Renouvellement-réparation	Rue Raspail : 30 ml de collecteur, 20 branchements
GIGEAN	Renouvellement-réparation	Requalification centre-ville : 13 tampons, 7 branchements, 38 boites
LOUPIAN	Renouvellement-réparation	Rue Barras : 86 ml de collecteur, 3 regards, 12 branchements
POUSSAN		Rue des Amandiers : 35 ml de collecteur, 3 regards et 1 branchement
		Rue Languedoc : 140 ml de collecteur, 6 regard, 11 branchements
MIREVAL	Renouvellement-réparation	Rue des Vendanges : 3 tampons

LES EFFLUENTS NON DOMESTIQUES OU ASSIMILÉS

Les eaux usées non domestiques peuvent endommager le système d'assainissement et générer des surcoûts de fonctionnement. C'est pourquoi, il est important avant d'accepter ces effluents de les contrôler afin de protéger le système d'assainissement et de garantir la protection du milieu.

En 2017, 36 établissements ont signé une convention de déversement, ce qui permet de contrôler la qualité de leurs rejets. La politique environnementale menée au sein des établissements conventionnés en est ainsi revalorisée.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Tarifs 2017 fixés par le conseil communautaire (part collectivité et part délégataire)

Montant au m³ HT hors redevance agence de l'eau

Communes		1er semestre 2017	2ème semestre 2017
BALARUC-LE-VIEUX BALARUC-LES-BAINS FRONTIGNAN GIGEAN SÈTE	Montant HT/m³	1,70 €	1,72 €
MARSEILLAN	Montant HT/m³	1,70 €	1,72 €
MIREVAL VIC-LA-GARDIOLE	Montant HT/m³	1,70 €	1,72 €
BOUZIGUES LOUPIAN MÈZE MONTBAZIN POUSSAN VILLEVEYRAC	Abonnement annuel T1 (0 à 80 m³) T2 (81 à 150 m³) T3 (à partir de 151 m³)	70,00 € 1,4479 € 1,6069 € 1,9437 €	70,00 € 1,4479 € 1,6069 € 1,9437 €

Montant redevances perçues en 2017 :
6 151 826 € HT
Montant reversements aux délégataires assainissement : 300 388 € HT
(uniquement ex CCNBT).

La démarche d'harmonisation de la redevance initiée en 2010 a permis au Conseil Communautaire d'adopter un tarif unique de 1,70 € HT à compter du 1er janvier 2017.

RECETTES RACCORDEMENT AU RÉSEAU COLLECTIF

La participation financière à l'assainissement collectif (P.F.A.C.) a été instaurée par délibération le 27 juin 2012. Elle est perçue auprès de tous les propriétaires d'immeubles soumis à l'obligation de raccordement au réseau public d'assainissement visée à l'article L.1331-1 du code de la santé publique. En 2017, le montant des taxes liées au raccordement au réseau d'assainissement collectif (PFAC) s'élève à 501 041 € HT (718 707 € en 2016).

SUBVENTIONS

Montant des subventions perçues sur l'année 2017 :

- ✔ Subventions travaux : 0,66 M€ (investissement)
- ✔ Primes épurations : 1.19 M€ (fonctionnement)

DÉGRÈVEMENTS

Au cours de l'année 2017, 319 dégrèvements ont été accordés représentant environ 230 797 m³ pour un montant total 134 708.67 €.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'assainissement non collectif (SPANC) concerne aujourd'hui 3 279 habitations répartis sur les 14 communes de Sète agglopôle méditerranée.

678 contrôles ont été réalisés au cours de l'année 2017. Les prestations réalisées ont été facturées aux usagers à hauteur de 81 088,00 €.

Tarifs (T.T.C.) en vigueur au 01/01/2017 :
Contrôle de conception pour une nouvelle installation : 71,50 €
Contrôle de réalisation : 92,95 €
Contrôle de diagnostic initial : 168,74 €
Contrôle périodique de bon fonctionnement : 81,51 €

La société SUEZ (anciennement Lyonnaise des Eaux) effectue ces contrôles pour le compte de la communauté d'agglomération dans le cadre d'un marché de prestation de service.

LES EAUX PLUVIALES

La loi Notre a transféré au 1er janvier 2017 la compétence GEMAPI et Eaux pluviales aux EPCI. La prise en charge de la compétence a été organisée par convention de délégation de Maitrise d'ouvrage de travaux ou d'entretien entre les communes et l'EPCI.

ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES DANS LE CADRE DE LA COMPÉTENCE EAUX PLUVIALES

Cette évaluation a donné lieu à de multiples débats entre les élus. Elle a été finalement évaluée à 760 000 € environ dont seulement 50 % sera déduit des attributions de compensation aux communes membres, le reste étant directement pris en charge par Sète agglopôle méditerranée.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR CONVENTIONS ENTRE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE ET SES COMMUNES MEMBRES

MARSEILLAN

✔ Rue Maffre de Baugé
Fourniture et pose d'une caniveau grille et création de regard.
4 680 € HT

✔ Cœur de ville
Fourniture et pose de caniveau grille pour mise aux normes PMR de cœur de ville en pavé.
15 310 € HT

✔ Boulevard Victor Hugo / Voltaire
Fourniture et pose d'un tuyau d'assainissement pluvial en diamètre 400 sur 36 ml.
15 766 € HT

✔ Boulevard Victor Hugo/Glacier
Fourniture et pose de plusieurs tuyaux de diamètre 400, 800 et 1000 et fourniture et pose de plusieurs regards.
36 082 € HT

✔ Chemin des Belles
Fourniture et pose d'un réseau de pluvial en diamètre 400 sur 123 ml et en diamètre 600 sur 67 ml, et créations de plusieurs regards de visite.
40 695 € HT

✔ Avenue des Campings
Création d'un réseau pluvial en diamètre 250 sur 199 ml et création de tampons et de regards de visite.
36 351 € HT

✔ Chemin de l'Airette
Création d'un collecteur diamètres 1 000 et 600 sur une distance de 126 ml et raccordement de l'ensemble des descentes EP.
Créations de 6 regards de visites et de 15 avaloirs.
123 147 € HT

✔ Piochcouguioul
Fourniture et pose d'un tuyau en diamètre 300 sur 18 ml et création de regards.
10 492 € HT

✔ Rue Noilly
Création et réparation de canalisation d'Eaux Pluviales.
10 000 € HT

SÈTE

✔ Rue Chavasse
Fourniture et pose de canalisations en PRV SN 10 000 DN 400 (65 ml), 2 avaloirs.
32 000 € HT

✔ Impasse du 3ème triolet et rue du Football
Fourniture et pose de canalisations béton 135 F DN 400 (430 ml), 8 regards, grille 400x600.
155 000 € HT

✔ Chemin des Loriots
Fourniture et pose de canalisations béton 135 F DN 300 (110 ml).
40 000 € HT

✔ Rue louis Lépine : Fourniture et pose de canalisations béton 135F DN 300 (66 ml) et 2 regards avaloirs.
25 000 € HT

CONVENTIONS ENTRETIEN DE RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES SAM/ COMMUNES

✔ Balaruc les Bains
✔ Frontignan
✔ Meze
✔ Sète

TRAVAUX RÉALISÉS HORS CONVENTIONS

✔ Réseau d'Eaux Pluviales Rue Conventionnel Barras à LOUPIAN : 135 179 € HT
Les travaux ont été réalisés par l'entreprise HAS.

✔ Réseau d'Eaux Pluviales Route de Clermont à VILLEVEYRAC
Le chantier a été réalisé par l'entreprise BRAULT pour 62 000 € HT.

L'évaluation des charges transférées dans le cadre de la compétence eaux fluviales a été évaluée à

760 000 euros

L'assainissement non collectif (SPANC) concerne aujourd''hui 3 279 habitants répartis sur les 14 communes de l'agglopôle.

LES ESPACES NATURELS

1500 élèves
ont bénéficié d'interventions pédagogiques pendant l'année scolaires 2016-2017

Environ 40 m³ de déchets ont été nettoyés sur la Gardiole.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

LA MANIFESTATION ANNUELLE DE PARTAGE DES PROJETS D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU JAM

Les élèves et les enseignants de 3 classes ont échangé leurs expériences et présenté leur travail de toute l'année, au cours d'un marché des connaissances au JAM à Balaruc-les-Bains. Journée festive, de rencontre entre parents, élèves, enseignants et élus.

LES 24H DE LA NATURE LES 9 ET 10 JUIN À VIC-LA-GARDIOLE

Découverte de la faune et de la flore auprès du grand public invité à jouer les naturalistes : observations de traces, écoutes de chants d'oiseaux, récoltes d'échantillons de flore. Et détermination des plantes récoltées grâce aux naturalistes des Écologistes de l'Euzière. Une immersion pendant 24h, nuit comprise, dans un petit bout de Gardiole. Trois classes de l'école de Vic ont également contribué à l'événement.

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT À L'ÉCOLE

L'agglopôle met en place des actions pédagogiques auprès des scolaires sur diverses thématiques : le tri des déchets, l'eau, la préservation des milieux naturels, l'air. Quatre associations d'éducation à l'environnement interviennent pour l'accompagnement des projets pédagogiques auprès des enseignants. Près de 1 500 élèves ont bénéficié d'interventions pédagogiques pendant l'année scolaire 2016-2017. La malle pédagogique pour raconter l'histoire des travaux du lido de Sète à Marseillan : 2017 a été l'année de la conception et de la réalisation de la maquette.

LES ESPACES NATURELS

LE MASSIF DE LA GARDIOLE

La mise en œuvre du programme annuel d'entretien

5 agents débroussaillent, taillent, élaguent, nettoient les dépôts sauvages et restaurent le patrimoine vernaculaire. Environ 40 m³ de déchets nettoyés sur la Gardiole et 32 hectares de surfaces communales boisées traitées en 2017.

Réalisation des 2 premiers circuits de randonnée pédestre sur le massif, labellisés FFRandonnée

2 sentiers ont été réalisés au départ de l'abbaye Saint-Félix de Montceau de Gigean en collaboration avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre : le premier de 6,5 km intitulé « Autour de l'abbaye », le second de 14,5 km intitulé « Saint-Félix en Gardiole ».

Réalisation de 2 fiches promotionnelles du territoire en lien avec les 2 sentiers de randonnée pédestre et inscription pour la première fois dans le Topo Guides de l'Hérault à pied du Haut-Languedoc à la Méditerranée

Des fiches de randonnée ont été réalisées présentant respectivement les caractéristiques des sentiers réalisés ainsi que des informations sur les grands paysages, l'abbaye Saint-Félix de Montceau, la flore du massif, le patrimoine vernaculaire et les activités humaines.

Le débroussaillage pour favoriser le pastoralisme

6 à 7 hectares de massif ont été défrichés pour favoriser le pâturage puis mis à disposition auprès d'un berger local.

Sète agglopôle méditerranée et le Syndicat Mixte de la Gardiole

Sur le massif, le partenariat se poursuit entre Sète agglopôle méditerranée et la commune de Fabrègues au travers du Syndicat de la Gardiole avec la signature en 2017 d'une nouvelle convention de partenariat.

LES ZONES HUMIDES

Gestion des sites du Conservatoire du Littoral

La gestion est organisée en partenariat avec d'autres structures partenaires et avec les gardes du littoral de Sète agglopôle méditerranée qui ont pour principales missions l'entretien, la surveillance, la gestion des usages, les suivis faune et flore. Des entreprises ou associations viennent renforcer ces interventions sur du nettoyage de dépôts sauvages, des réparations de martelières, panneaux de sites, réparation et pose de ganivelles...

« La Conque », un nouveau site du Conservatoire du Littoral en gestion par l'agglopôle

La fusion des deux intercommunalités a apporté à Sète agglopôle méditerranée la gestion d'une nouvelle zone humide située sur Mèze. Une convention de partenariat a été signée entre la Ville, l'association ARDAM, le Conservatoire du Littoral, Sète agglopôle méditerranée pour en assurer une gestion pérenne.

Approbation du plan de gestion du « marais de la Grande Palude » sur Vic La Gardiole

1 nouveau plan de gestion a été voté pour les 5 années à venir, définissant ainsi des mesures de gestion concertées avec les acteurs locaux.

Poursuite du programme européen Life+Envoll

1 îlot de nidification a été entièrement restauré dans le bassin ouest des salins de Villeroy (Lido de Thau) à Sète, dernière opération dans le cadre de ce programme devant s'arrêter fin 2018. En parallèle, pour la troisième année consécutive, une campagne de sensibilisation a été réalisée sur les sites propices à la nidification des laro-limicoles, animée par un groupement d'associations d'éducation à l'environnement. Un panneau informatif a été également posé dans les salins de Frontignan. En termes de résultats, les sites de Sète agglopôle méditerranée battent chaque année, des records quant à la présence de mouettes mélanocéphales et rieuses, de sternes pierregarin. Villeroy, déjà en 2016 le premier site de la région méditerranéenne pour la présence de la sterne caugek, confirme sa place cette année encore.

La réalisation de suivis écologiques des sites

La plupart des sites gérés par l'agglopôle font l'objet de suivis écologiques faune et flore de sorte à évaluer l'impact des mesures de gestion sur les espèces végétales et animales. Ces suivis font état de résultats très satisfaisants, notamment sur le site des Près du Baugé à Marseillan sur lequel on retrouve 65 % des effectifs d'aigrettes garzettes et hérons garde-bœufs recensés dans l'Hérault.

Malgré une gestion des usages extrêmement fragile, d'autres espèces nouvelles sont venues nicher sur site.

Poursuite des mesures compensatoires entre la ville de Sète et l'agglopôle

Ces mesures ont permis en 2017 de remettre en état 500 mètres linéaires supplémentaires de berges d'étang sur les salins de Villeroy à Sète et de terminer entièrement la remise en état des berges du secteur à proximité de la ville. Ces travaux ont consisté en du concassage de blocs béton, du déferraillage et reprofilage de berges rendant ainsi ces espaces, vierges de tous déchets dangereux. Des barrières ont été également installées pour gérer les passages en espace naturel aux entrées de Villeroy de sorte à supprimer, sauf ayant droits, les passages de véhicules et empêcher les dépôts sauvages.

Programme « trame littorale » 2017-2020

Les premiers travaux 2017 ont été engagés sur les salines de Villeneuve (parties vicoise et mirevalaise) avec des travaux de réhabilitation, de curage de fossés, de passes et des travaux de renaturation de berges du bassin ouest de Villeroy à Sète.

Réparation des brèches dans « le perré » des salins de Frontignan

11 brèches ont été réparées par les agents de Sète agglopôle méditerranée dans la digue de protection des salins de Frontignan dites le « Perré », digue historique construite en pierre à l'époque de l'exploitation salinière.

Curage des passes de l'étang d'Ingril à Frontignan

Des travaux de curages des passes de l'étang d'Ingril communiquant avec les espaces naturels voisins ont été réalisés de sorte à limiter leur ensablement et à favoriser les communications d'eau entre sites pour limiter l'eutrophisation.

Mise en valeur écotouristique du Bois des Aresquiers

Des études d'avant-projet ont été réalisées en 2017.

Projet Régional de parc logistique portuaire à Port La Nouvelle

L'agglopôle est en charge de la mise en œuvre des mesures compensatoires au projet de parc logistique portuaire de Port la Nouvelle porté par la Région. L'année 2017 a été consacrée à la consultation d'entreprises pour désigner un bureau d'études en charge de l'étude hydraulique.

1 panneau informatif

sur la sensibilisation de la nidification des laro-limicoles a été posé dans les salins de Frontignan.

11 brèches ont été réparées par les agents de l'agglopôle dans le perré des salins de Frontignan.

LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DU LITTORAL

Lido de Sète à Marseillan : déploiement de l'atténuateur de houle

L'année 2017 a été consacrée à l'instruction par les services de l'État de la demande d'autorisation de travaux déposée par l'agglopôle en janvier 2017. L'enquête publique s'est tenue en octobre et s'est soldée par un avis favorable sans réserve du commissaire enquêteur.

Protection et mise en valeur du lido de Frontignan, tranche 2

Le dossier de demande d'autorisation de travaux a été entièrement remanié suite aux demandes de compléments formulées par la DREAL en mars 2017. Deux nouveaux bureaux d'études se sont vus confier la charge de reprendre la rédaction des dossiers réglementaires.

LA BRIGADE DE POLICE TERRITORIALE

LES MISSIONS

Créée en 2010 sur le territoire de l'ex-CCNBT, la brigade territoriale a vu son périmètre d'intervention élargi depuis la fusion des deux agglos du bassin de Thau, le 1er janvier 2017. Elle emploie 5 agents de terrain qui veillent 24h/24 sur le territoire de Sète agglopôle méditerranée pour défendre le bien commun contre les comportements inciviques qui mettent l'environnement en danger et qui nuisent à la grande majorité des habitants.

Ces gardes-champêtres ont un champ de compétence judiciaire très étendu et sont habilités à rédiger un procès verbal qui peut donner lieu à des poursuites. Leur mission est de faire remonter l'information jusqu'aux élus lorsqu'ils constatent un réseau endommagé, un comportement qui pourrait aboutir à un incendie, une construction illicite...

LEURS MISSIONS

✓ **La police de l'eau :** l'étang est un milieu fragile. Chaque mois, les agents font des prélèvements dans les ruisseaux du bassin versant (analysés en laboratoire) et répondent présents quand ils sont saisis par une commune qui suspecte une pollution. Ils surveillent attentivement le réseau pluvial et le réseau assainissement pour détecter tout dysfonctionnement.

✓ **La police de l'urbanisme :** ils interviennent contre toute construction illicite en zone agricole ou littorale, et contre l'aménagement non autorisé de voiries. Ils sont également chargés de vérifier la conformité des assainissements non collectifs des habitats afin de protéger les milieux naturels d'une éventuelle pollution.

✓ **La surveillance des espaces naturels :** ils sont présents sur les sentiers de la Gardiole et sur tous les espaces naturels protégés du territoire, pour faire respecter le droit à la circulation motorisée et lutter contre les abus de certains usagers : moto-cross, circulation de véhicules sur des chemins protégés, dépôts sauvages, chasse et pêche illégales...

✓ **La police des bois et forêts :** ils interviennent dans le cadre de la lutte contre les incendies pour vérifier que les habitants des zones proches des massifs forestiers appliquent l'obligation légale de débroussaillage.

✓ **La compétence AGV :** ils assument une mission d'accompagnement et de protection en collaboration avec le service Habitat de l'agglopôle, et veillent aux conditions d'accueil et d'entretien des aires réservées aux gens du voyage

En 2017, la brigade est intervenue à la demande du procureur de la République, du Préfet, ainsi que des maires qui ont signé les arrêtés des agents pour effectuer de la police de l'urbanisme et de la police de l'environnement. La surveillance générale et la surveillance particulière pour lutter contre les vols dans les cultures arboricoles et ostréicoles ont été faites uniquement sur le territoire de l'ex-C.C.N.B.T. La Brigade a assisté le service Habitat de l'agglopôle et le gestionnaire l'Hacienda dans la mission des Aires d'accueil des gens du voyage.

LE TEMPS DE TRAVAIL

La brigade fonctionne 7 jours sur 7 (sauf les jours fériés). Elle est diurne et nocturne avec des horaires variables.

LES RÉALISATIONS

	Compte rendu transmis aux maires	Procès-verbal de constatations transmis aux maires	Procès-verbal de constatations transmis au Préfet	Procès- verbal d'infraction transmis aux maires, au Préfet et au procureur de la République
BALARUC-LES-BAINS	05			
BOUZIGUES	07	02		4
GIGEAN	03	03		01
LOUPIAN	07	12	06	
MÈZE	35	32	17	
MIREVAL	02			
MONTBAZIN	11	21	21	
POUSSAN	32	15	08	
VIC-LA-GARDIOLE	01			01
VILLEVEYRAC	26	08	03	01
TOTAL	**129**	**93**	**55**	**07**

LES INTERVENTIONS

Obligations Légales de Débroussaillement	Police de l'eau (prélèvements des eaux / pollutions)	Police de l'urbanisme	Dépôts sauvages	Gens du voyage	Assistance aux personnes et aux biens)	Brûlage de déchets verts et feux
416	174	86	57	38	25	6

LA SURVEILLANCE PARTICULIÈRE

Cultures arboricoles	Cultures ostréicoles
45 jours	10 jours

LE CYCLE DE L'EAU

LES CONTRÔLES

Gendarmerie Nationale (gens du voyage + lutte contre la cabanisation)	D.D.T.M. 34 Service Habitat Urbanisme - (lutte contre la cabanisation)	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	Office National des Forêts	Syndicat Mixte du Bassin de Thau (ruisseaux)
07	04	02	402	02

FORMATIONS, RÉUNIONS, ENCADREMENT STAGIAIRE

Instruction collective de la Brigade	Formation des agents			Réunions	Encadrement stagiaire
12 séances	C.N.F.P.T. urbanisme	2 agents	1 journée	36	1 policier municipal (4 journées)
	D.D.T.M. 34 O.L.D.	2 agents	1 journée		
	Interne S.A.M. Q.V.T.	1 agent	2 journées		
	Interne S.A.M Finances	2 agents	½ journée		
	Interne S.A.M. marchés	3 agents	2 heures		

INFOS PRATIQUES

L'ASSAINISSEMENT

Services d'astreinte collectif - Suez
☎ 09 77 40 11 38

Assainissement collectif et non collectif
☎ 04 67 78 89 58
✉ spanc@agglopole.fr

LA SOLIDARITÉ

MLIJ - Mission Locale d'Insertion des jeunes du bassin de Thau
Passage Le Dauphin
4, quai de la résistance à Sète
☎ 04 67 18 38 02

Impasse du Petit Versailles à Frontignan
☎ 04 67 18 50 60

LE TRANSPORT

Sète agglopôle méditerranée
Passage du Dauphin
5 bis quai de la Résistance à Sète
☎ 04 67 53 01 01

Agence ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 12h30 et de 13h15 à 18h30.
Le samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

LA COLLECTE ET DECHETS

Accueil du Service déchets
☎ 04 67 46 47 20
✉ dechets@agglopole.fr

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les déchetteries

Balaruc-le-Vieux (Route de la Rèche)
Ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le dimanche de 8h00 à 12h00.

Bouzigues (Chemin de la Catonnière)
Ouverte les lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h00. Les mardi, jeudi et samedi de 13h30 à 17h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00.

Frontignan (Chemin des Près St Martin)
Ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le dimanche de 8h00 à 12h00.

Marseillan (Route d'Agde)
Ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le dimanche de 8h00 à 12h00.

Mèze (35, route de Villeveyrac)
Ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 17h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00.

Montbazin (Chemin du Pont de Vène)
Ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 17h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00.

Sète (Z.I. des Eaux-Blanches)
Ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le dimanche de 8h00 à 12h00.

LE TOURISME

Office de Tourisme intercommunal
Maison de la Mer
Quai Baptiste Guitard à Mèze
☎ 04 67 43 93 08

LA CULTURE

Jardin antique méditerranéen
(fermé de début décembre à mi-mars)
Rue des Pioch à Balaruc-les-Bains
☎ 04 67 46 47 92
✉ jam@agglopole.fr

Accès en bus : Ligne 10, arrêt "Port"

Le Musée Villa à Loupian
☎ 04 67 18 68 18

Le Musée de l'Étang à Bouzigues
☎ 04 67 78 33 57

Les médiathèques

Médiathèque André Malraux
Boulevard Pierre-Mendès-France à Sète
☎ 04 67 51 51 07

Médiathèque François Mitterrand
Boulevard Danielle Casanova BP 69,
à Sète
☎ 04 67 46 05 06

Médiathèque Michel de Montaigne
1 Place du Contr'un à Frontignan
☎ 04 99 57 85 00

Médiathèque La Fabrique
Place du 14 juillet à Marseillan
☎ 04 67 01 73 14

Bibliothèque

Résidence Sévigné Thermal
Entrée Parc Charles de Gaulle
à Balaruc-les-Bains
☎ 04 67 43 23 45

Conservatoire à rayonnement intercommunal
Rue Jean-Moulin à Sète
☎ 04 99 04 76 31

Antenne de Frontignan
Avenue Frédéric-Mistral
☎ 04 67 18 54 27

LE SPORT

Piscine Fonquerne
1 Chemin des poules d'eau à Sète
☎ 04 99 04 76 50

Piscine Di Stefano
Chemin de la calade, à Frontignan
☎ 04 67 48 22 67

SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

Site Président
4 avenue d'Aigues - 34110 Frontignan
☎ 04 67 46 47 48

Complexe Oïkos
CD5E - 34560 Villeveyrac
☎ 04 67 78 55 96

L'HABITAT

IN SITU (OPAH RU)
Permanences à la Maison de l'Habitat à Sète - Cabinet In Situ
(Accès : 14 rue de la Peyrade)
☎ 04 67 74 16 19
✉ opah-ru-sete@wanadoo.fr
http://habitatsete.thauagglo.fr

Accueil le lundi et mercredi matin de 9h30 à 12h30 et sur rendez-vous les autres jours.

ADIL (Infos logement)
La prise de rendez-vous est directement accessible en ligne sur www.adil34.org
☎ 04 67 555 555

Consultation téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Compagnons bâtisseurs
Permanences à Sète au 04 67 92 55 30
✉ cblanguedoc@compagnonsbatisseurs.eu
www.compagnonsbatisseurs.org

Espace Info Énergie
Permanences à Sète, Balaruc-les-Bains, Frontignan et Mèze sur rendez-vous au 04 67 13 80 94. Visites sur site pour les autres communes.
✉ eie@gefosat.org

Habitat JEUNE
Permanences dans les locaux du Foyer des jeunes travailleurs.
14, rue Louis Blanc, à Sète
☎ 04 67 74 35 05

LES FOURRIÈRES AUTOMOBILE ET ANIMALE

Fourrière automobile
Parc Aquatechnique
1 rue d'Amsterdam à Sète
☎ 04 67 48 45 11

Accueil du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 18h30, le samedi de 9h00 à 12h00.

Fourrière animale
Complexe Animalier Noé
RD 185 - Lieu-dit « Carré du Roi »
À Villeneuve-lès-Maguelone
☎ 04 67 27 55 37

Tous les jours (sauf les jours fériés) de 14h00 à 17h30.

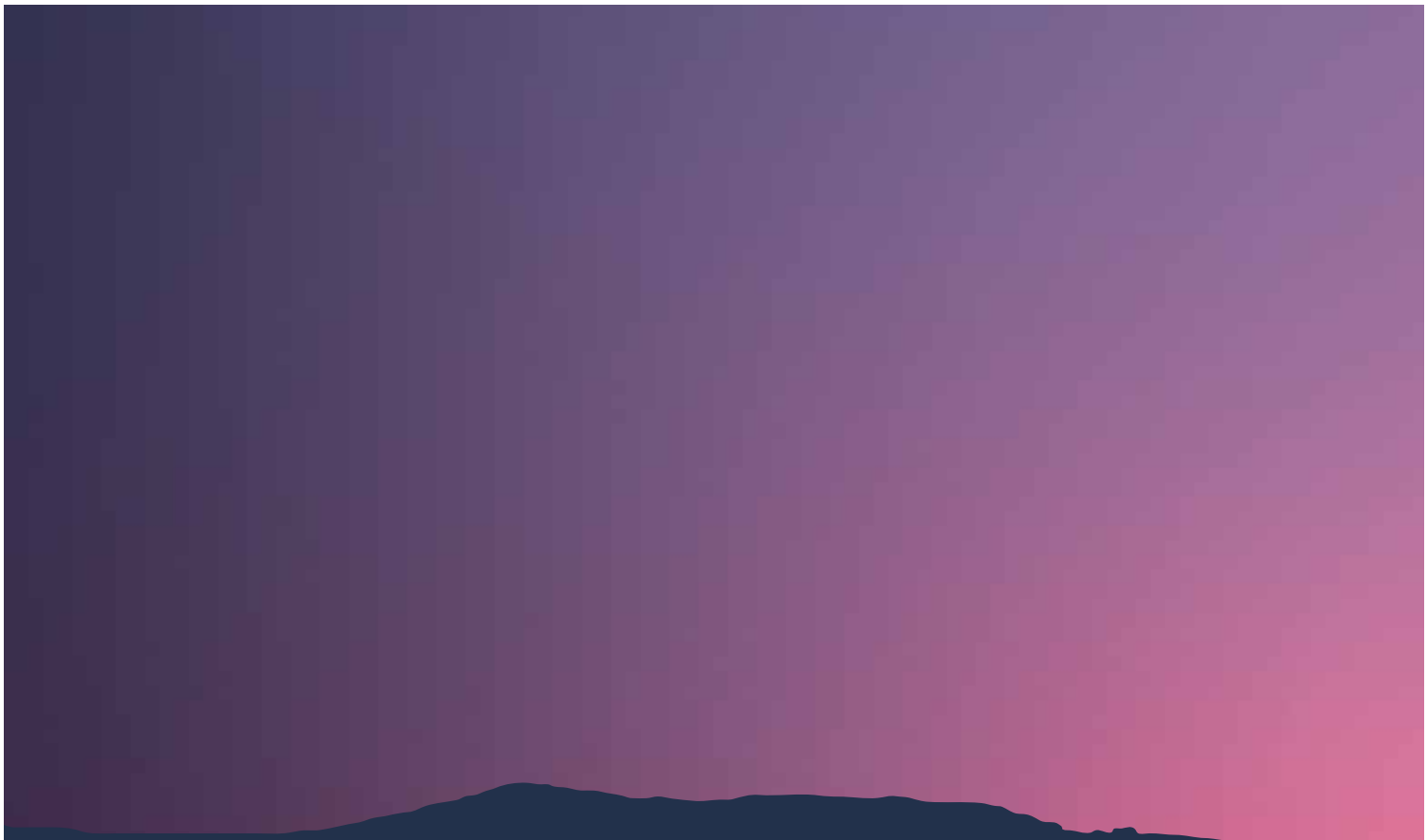

"Là où la volonté est grande, les difficultés diminuent"

écrivait Machiavel.

Sète agglopôle méditerranée
4, avenue d'Aigues BP 600
34110 Frontignan Cedex

ACCUEIL STANDARD
Tél. 04 67 46 47 48
Fax 04 67 46 47 47

www.agglopole.fr

Sète agglopôle méditerranée
ARCHIPEL DE THAU